

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 22 juin 1923

Sommaire :

Notre situation financière

La Belgique et la Ruhr

Les psaumes du matin

Les probabilités

de l'intervention américaine

Pensées intimes

Pourquoi et comment

former les États généraux

Baron Houtart

F. De Lannoy

Paul Cazin

Hoffman Nickerson

Léopold Levaux

Georges Legrand

Les idées et les faits : Chronique des idées : Jugements d'Henri Massis, J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. — France.

La Semaine

* Crise ministérielle provoquée par le rejet, au Sénat, de la proposition Broqueville. La formule à laquelle s'était ralliée la presque unanimité de la Droite n'était pas parfaite. Nous lui préférons le texte voté à la Chambre, qui eût atteint plus sûrement le but visé : la pacification des esprits. Il reste que le projet Broqueville était une solution à l'angoissant problème.

Le nouveau gouvernement devra prendre position.

Il ne paraît pas que l'on puisse trouver une majorité en faveur d'une formule quelconque de dédoublement. C'est très heureux, car tout dédoublement entretiendrait et exaspérerait l'agitation en Flandre et ferait entrer le groupe flamand dans l'opposition.

D'autre part, une dissolution et des élections générales sur une question aussi passionnément débattue ne profiterait qu'aux extrémistes.

Une combinaison catholico-socialiste semble exclue

après le discours révolutionnaire de Vandervelde (au Congrès socialiste de dimanche), après la déclaration de guerre à la petite bourgeoisie lancée par Anseele et la lutte scolaire annoncée par Destrée.

Reste un nouveau cabinet catholico-libéral. Pour le constituer, la droite étant pratiquement unanime, quelques libéraux devront abandonner l'étroite intransigeance dont ils ont fait preuve jusqu'ici dans le débat linguistique.

Le nombre de portefeuilles dont disposent les libéraux, et qui est hors proportion avec leur importance numérique dans le pays, les amènera, sans doute, à comprendre leur intérêt.

On peut espérer que les libéraux, au patriotisme si volontiers « plastronnard », se décideront à faire à la Patrie les sacrifices qu'imposent les circonstances. Ils ne feront, d'ailleurs que, suivre l'exemple de nos nombreux catholiques.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

Il n'y a pas
de
meilleur
CHOCOLAT
que
D U C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

MARQUES :

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68

rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119

BRUGES, rue Nicolas Despars, 11

CHARLEROI, Quai de Brabant, 16

COURTRAI, rue de Tournai, 30

MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1

ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,

place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18

FOSSÉS — GHISTELLES — PONT

A CELLES — SPRIMONT — THOU-

ROUT-FRAMÉRIES-LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-

strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,

à Eupen et Malmédy.

Escompte de valeurs commerciales — Ouverture de Crédit —

Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.

Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres

— Vérification des tirages à la demande des clients —

Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

**LAMPE
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS

GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

Notre situation financière ⁽¹⁾

L'Europe entière souffre actuellement des conséquences de la guerre et, spécialement, des phénomènes d'ordre économique et financier qu'elle a provoqués. Dans quelle mesure la Belgique est-elle atteinte et quelles sont ses chances de relèvement ?

Le problème des finances publiques, qui n'attirait autrefois que quelques spécialistes, inquiète aujourd'hui tout le monde. Non seulement les classes possédantes s'effraient de voir l'impôt leur enlever une part énorme de leurs ressources, mais ceux qui vivent de leur travail comprennent que la valeur de leur rémunération dépend du crédit public représenté par la monnaie fiduciaire.

C'est pourquoi l'on a pu, en Belgique, constituer un gouvernement sur un programme de restauration financière qui subordonne toutes les autres questions à cet objet essentiel.

Quelques chiffres caractérisent la situation financière de l'Etat belge.

En 1914, le budget comportait 813 millions de dépenses annuelles, plus quelques douzaines de millions de dépenses extraordinaires. Le service de la dette était porté pour 220 millions, les dépenses des chemins de fer et autres régies pour 300 millions, celui des différents ministères pour 293 millions.

Au budget de 1923, le service des dettes est porté pour 1733 millions, les dépenses des régies pour 1390 millions, l'ensemble des départements ministériels pour 1437 millions, soit en tout 4560 millions.

De plus, 2750 millions pour les dépenses extraordinaires et la réparation des dommages de guerre.

Cette progression inouïe est, en grande partie, la résultante de faits économiques et financiers d'un caractère général.

Les Etats belligérants ont dû mobiliser le capital national au moyen du billet de banque. Le Gouvernement belge, par l'opération d'échange des marks, a introduit dans notre économie des conséquences de l'inflation monétaire à laquelle avait recouru l'Allemagne durant la guerre. L'énorme masse de moyens de paiement qui en résulta fut dispersée par le mouvement de fonds qu'entraîna immédiatement la restauration du pays, sa consommation, intensifiée, détermina une hausse vertigineuse des prix.

Dès lors on assiste au jeu d'un double phénomène : hausse des prix, qui provoque des réclamations des salariés ; hausse des traitements et des salaires, qui consolide et accentue la hausse des prix.

Voyons les conséquences de ces faits dans le budget ordinaire de l'Etat, qui comprend l'ensemble des grandes administrations, chemins de fer et régies exceptés.

* * *

Le premier budget d'après la guerre (1919) trahissait les illusions du moment : on y mit à l'extraordinaire tout ce qui parut anormal. Pour l'ensemble des ministères, on n'inscrivit que 535 millions de dépenses, soit moins que le coefficient 2 par rapport à 1914. Mais en 1920, la situation se précise : la vie chère a entraîné la hausse des traitements et des salaires ; l'armée, quoique sur le pied de paix, coûte un demi-milliard. Le projet de budget demandait un total de 1050 millions pour les divers départements ; mais tandis qu'on le discutait, l'index des prix montait et les réclamations pleuvaient sur le Parlement, si bien qu'on atteignit 1227 millions pour le groupe de dépenses. En 1921, la loi sur le traitement des instituteurs et l'institution des pensions de vieillesse, jointes à des nouvelles augmentations de traitement, accrurent les dépenses de près de 200 millions.

Mais, dans le cours de cette année 1921, la hausse des prix s'arrêta, et M. Theunis reçut la mission de comprimer les dépenses. Celles-ci paraissent maintenant stabilisées vers le chiffre de 1400 millions pour l'ensemble des ministères.

(1) Conférence donnée au Cercle Saint Capistran, dans la série « Les grandes forces nationales ».

Ce serait une illusion de croire que l'on pourrait réduire ce chiffre dans une forte proportion en supprimant les « gaspillages ». Trop d'éléments du budget sont irréductibles ; qu'on en juge.

Le plus grand dépensier est le Ministre de la Défense Nationale : 530 millions. Les principaux articles qui forment ce gros chiffre tiennent à la constitution même de l'armée et ne peuvent être modifiées qu'avec elle. Ainsi :

| | |
|---|----------|
| Traitement des officiers et sous-officiers, solde des troupes : | 182 mil. |
| Nourriture des troupes : | 111 » |
| Habillement : | 40 » |
| Gendarmerie : | 50 » |

Le second dépensier est le Ministre des Sciences et Arts : 287 millions. Si l'on peut reprocher à ces départements le développement excessif du cadre des inspecteurs, il ne faut pas oublier que près des trois quarts de ses dépenses sont contenus dans un seul article : traitements et subsides de l'enseignement primaire, article quasi-irréductible.

Le budget de l'Industrie et du Travail s'élève à 158 millions, au lieu de 26 en 1914. Mais les pensions de vieillesse comptent pour 100 millions dans ce total.

Le Ministère des Finances coûte 126 millions au lieu de 26 en 1914. On sait que le personnel est encore insuffisant pour l'immense tâche que constitue la perception des nouveaux impôts. Pour la rémunération de ce personnel, qui doit être trié sur le volet, il ne faut pas rester en-dessous des barèmes de l'industrie privée.

Les quatre budgets énumérés ci-dessus émarginent ensemble pour 1100 millions sur les 1400 millions du total des départements ministériels. La réduction des dépenses ne peut pas s'y pratiquer, comme on voit, sur une grande échelle.

Mais l'esprit d'économie doit régner au lieu de la prodigalité que la guerre a mise à la mode. On peut encore supprimer beaucoup d'abus, et réaliser de nombreuses simplifications.

Il y a tout d'abord une nécessité de salut public — et M. Theunis en a fait la loi de sa politique — qui est d'arrêter la progression des dépenses. Tant que le niveau de celles-ci restera au-dessus du niveau des recettes, les propositions douteuses devront être systématiquement écartées.

Les organismes issus des circonstances de guerre doivent être rapidement éliminés.

Le nombre des fonctionnaires devra être réduit à l'aide d'une organisation plus rationnelle et de la suppression des formalités essentielles.

L'Etat ne sortira pas de ses fonctions normales pour envahir le domaine de l'initiative privée.

* * *

Ce qui met en évidence l'impossibilité de résoudre le problème financier par de simples mesures d'économie, c'est l'énormité de nos charges de dettes.

Le passif de l'Etat qui n'était que de 5 milliards environ à la veille de la guerre, atteint aujourd'hui 37 milliards. La contribution de guerre, le règlement des arriérés que le Gouvernement se trouva débiteur au lendemain de l'armistice, l'opération d'échange des marks allemands, le ravitaillement, la réorganisation des chemins de fer et la restauration du domaine public, les indemnités payées pour dommages causés par la guerre aux personnes et aux biens, les dépenses extraordinaires et les déficits accumulés de nos budgets ordinaires et de nos régies : tels sont les principaux facteurs de cette progression fantastique.

Une grande partie de notre dette devrait, en définitive, être remboursée par l'Allemagne, aux termes du Traité de Versailles et de l'état de paiements de 1921. Si les 10 milliards de marks or qui sont attribués à la Belgique par ce dernier acte portaient intérêt dès à présent, nous

ne devrions faire supporter aux contribuables que 700 à 800 millions de charges annuelles sur les 1733 millions que comporte le service de la Dette publique, tel qu'il est prévu au budget de 1923. Malheureusement, une grande partie de notre créance ne portera intérêt que dans un délai indéterminé et imprévisible ; il résulte de ce chef, même dans l'hypothèse où l'Allemagne s'exécuterait loyalement, un énorme déchet sur la *valeur réelle et actuelle* de notre créance.

C'est pourquoi il a fallu inscrire à notre budget ordinaire une part considérable (environ 450 millions) des charges qui, en droit, incombent à l'Allemagne.

Un dernier élément de nos dépenses ordinaires consiste dans les ristournes que l'Etat fait aux communes dans le produit de certains impôts, soit environ 350 millions.

On arrive ainsi au total de 2945 millions, fixé par M. Theunis dans le projet de budget de 1923 pour le groupe de dépenses, qui exige des ressources annuelles.

Examinons maintenant quelles seront ces ressources et s'il est possible d'assurer l'équilibre du budget ordinaire, ce qui est la condition essentielle du relèvement de nos finances.

* * *

Le produit des intérêts est évalué à 2011 millions, somme que l'on peut diviser en trois principaux groupes de recettes :

| | |
|--|---------------|
| Contributions directes : | 723 millions. |
| Douanes et accises : | 644 » |
| Enregistrement, successions, timbre, taxe de transmission | 644 » |
| Total : | 2011 » |

Pour ceux qui avaient observé de près les réalités, il était évident que l'Administration était restée, dans les prévisions budgétaires, fort en deça des probabilités.

L'impôt sur le revenu, qui forme l'élément principal des contributions directes, n'est pas encore en plein rendement, loin de là. Pour le revenu foncier, les évaluations ne suivent que de loin la hausse qui s'est produite après la guerre. La taxe professionnelle et la supertaxe sont très loin de donner leur plein. La taxe mobilière, prélevée à la source, et par conséquent mieux connue, d'ailleurs récemment portée à 15 %, atteindra prochainement un rendement de 300 millions, alors que le projet de budget l'inscrit pour 200 millions seulement.

On peut affirmer que, sauf le cas de crise industrielle ou financière, les contributions directes ont, dès à présent, une capacité d'un milliard de rendement.

Les douanes produiraient plus de 400 millions — chiffre de 1922 — si le nouveau tarif était appliqué et si les relations avec l'Allemagne étaient redevenues normales. Les accises peuvent être comptées pour 350 millions d'après les recettes actuelles.

Le troisième groupe de recettes — enregistrement, etc. — compte pour 644 millions dans le projet de budget, a produit 226 millions dans le premier trimestre.

En résumé, l'on peut, sans imprudence, évaluer le produit des impôts à 600 millions de plus que le chiffre inscrit dans le projet de budget de 1923.

Le budget ordinaire a encore d'autres ressources. Les revenus des domaines, les remboursements et diverses autres recettes forment un appoint de 200 millions environ, auquel vient s'ajouter le prélèvement de 165 millions sur les recettes des régies pour part de celles-ci dans les charges de la dette.

Ainsi donc, moyennant les 600 millions de plus-value que nous sommes en droit d'attendre des impôts, nous parviendrons à équilibrer le budget ordinaire sans aucune intervention de l'Allemagne, celle-ci, étant entièrement réservée pour le budget spécial des réparations en des dépenses recouvrables.

Ce résultat exige deux conditions :

- 1° que les lois fiscales soient convenablement appliquées ;
- 2° que la richesse publique ne fléchisse pas.

N'oublions pas que durant les vingt-cinq années qui ont précédé la guerre, le produit des impôts a doublé, les recettes des chemins de fer ont progressé de 120 %, bien que le taux des impôts et le tarif des chemins de fer n'aient guère été majorés.

Une bonne politique, de nature à inspirer confiance et à développer les ressources de la nation, rapportera plus au Trésor qu'une fiscalité excessive. Notre système d'impôts est amplement suffisant, de nou-

velles extensions de l'emprise fiscale inquiéteraient et risqueraient fort de manquer leur but.

A côté du budget ordinaire se place le compte des recettes et dépenses du Chemin de fer, des Postes, etc., bref des entreprises d'un caractère commercial qui sont gérées par l'Etat. A cause de ce caractère il convient de les séparer des budgets et d'établir, pour ces recettes et dépenses, une balance spéciale.

En des circonstances normales, il est inadmissible que ces entreprises laissent un déficit : c'est un des points sur lesquels la Conférence Financière Internationale tenue à Bruxelles en 1921, a spécialement insisté. Moins que partout ailleurs, pourrait-on justifier le déficit en Belgique, étant données la densité et l'activité de la population.

Mais, dans ce domaine comme dans les autres, la guerre a désorganisé. Les premiers exercices qui l'ont suivie laissèrent des *maii* de plusieurs centaines de millions.

Pour 1923 on prévoit : (en millions)

| | Recettes. | Dépenses. | |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Chemin de fer | 1124 | 1120 | + 4 mill. |
| Postes. | 116 | 133 | — 16 » |
| Télégraphes et téléphones | 80 | 83 | — 3 » |
| Marine | 19 | 53 | — 34 » |

Déficit global = 49 millions.

Les charges de capital sont comprises dans ces chiffres, mais non les indemnités de vie chère, qui ajoutent 72 millions au déficit.

Il est vrai que l'augmentation des recettes constatée durant le premier trimestre pourrait, si elle se poursuivait durant toute l'année, éliminer la perte. Mais on doit compter aussi avec l'augmentation du prix du charbon. L'équilibre des recettes et des dépenses des régies n'est donc pas encore assuré.

Il est clair que la politique de laisser aller et de démagogie qui a sévi depuis la guerre exerce une influence désastreuse sur l'immense entreprise que constituent nos régies. Là, plus que partout ailleurs, le rendement du personnel doit être contrôlé. Mais si, dans l'œuvre de réforme et d'économie qu'il doit mener à bien, le Gouvernement se heurte à l'opposition des syndicats, si la menace de crise peut être employée impunément contre l'autorité responsable, alors des entreprises telles que les Chemins de fer deviendront pour l'Etat une cause permanente de ruine ; mieux vaudrait les confier à l'industrie privée.

* * *

Le budget extraordinaire diffère essentiellement de ceux qui viennent de nous occuper. En temps normal, c'est un budget de travaux publics : d'où la faculté de le couvrir par des emprunts, puisque l'argent qu'on y consacre est affecté à une sorte de placement, qui procure des revenus à l'Etat, soit directement, soit indirectement.

¶ Ici encore, la guerre a changé les notions consacrées.

Dans les 600 millions de dépenses extraordinaires proposées pour 1923, il y a :

| |
|--|
| 142 millions pour le matériel militaire ; |
| 75 » pour la dotation des Combattants ; |
| 110 » pour la construction d'habitations ; |
| 58 » pour indemnités de vie chère ; |

et seulement 171 millions pour travaux publics.

Les charges de la dette en seront augmentées d'une annuité de quel- que 40 millions sans que l'outillage matériel soit développé en proportion. C'est là une *situation transitoire*, qui se prolongera encore quelques années. Durant cette période, la réparation des dommages de guerre doit avoir la priorité sur les travaux nouveaux.

* * *

Si mon exposé pouvait se terminer ici, je laisserais une impression de sécurité.

L'équilibre du budget ordinaire est en bonne voie de réalisation ; une gestion économe des régies peut aisément venir à bout du déficit ; on aperçoit le moment prochain où le budget extraordinaire rentrera dans ses limites normales.

Mais ce n'est pas tout. Un quatrième compartiment du budget général comprend les dépenses dites *recouvrables*, qui ont pour contrepartie les recettes de réparations dues par l'Allemagne.

Là régnent deux inconnues. La première touchant les dépenses, qu'il est impossible de fixer avec une sérieuse approximation, tant que les juridictions chargées de statuer sur les demandes d'indemnité ne peuvent fournir que de vagues prévisions; la seconde touchant les versements de l'Allemagne, celle-ci plus insoluble encore, puisqu'elle dépend de facteurs autrement complexes que la question des dépenses.

Sans attendre que l'Allemagne payât, ou nonobstant l'insuffisance des paiements, l'Etat belge a réparé le domaine public, servi des pensions, réglé des indemnités, supporté les charges des emprunts qu'il a fallu contracter pour ces divers objets. Bref il s'est fait, comme on le dit, le banquier de l'Allemagne.

Malgré notre bon droit, il eût été dangereux d'escompter la compensation totale de ces dépenses par les recettes de réparation. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà constaté, une partie des dettes contractées pour nos réparations, ont été inscrites au budget ordinaire, et nous nous efforçons d'y pourvoir par des recettes autochtones.

Mais la part du feu ainsi faite, il reste à charge du budget des dépenses *recouvrables* de très lourdes obligations.

Les trois emprunts spécialement affectés aux régions dévastées exigent une annuité de 160 millions.

Les titres d'indemnités remis aux sinistrés coûteront en 1923 la somme de 250 millions pour intérêts. Bien que ce chiffre comprenne une proportion importante d'arriérés, il s'élèvera plus haut encore lorsque les tribunaux de dommages de guerre auront terminé leur tâche. De plus, il faudra pourvoir à l'amortissement du capital.

Les pensions civiles et militaires pourront s'élever pendant quelque temps à 200 millions annuellement, sauf à décroître ensuite.

Au point où en sont les prévisions et avec toutes les réserves qui s'imposent, on peut évaluer la charge annuelle du budget des dépenses recouvrables à une somme de huit cents millions de francs belges au moins, d'un milliard peut-être, en tenant compte de la nécessité où nous sommes d'amortir les capitaux consacrés aux réparations dans une période égale à la durée des paiements de l'Allemagne.

Cette constatation appelle une conclusion pratique.

Nous, Belges, qui avons déjà pris en charge un tiers des dépenses imputables à notre agresseur, n'avons pas de disponible pour couvrir encore celles qui restent inscrites au budget spécial des dépenses *recouvrables*. Le grand effort d'économie qui s'impose à nos administrations, les sacrifices demandés aux contribuables ne peuvent aboutir qu'à supporter le budget ordinaire, grevé comme nous venons de le voir, d'une part importante des réparations. Encore faudra-t-il du temps pour assurer un équilibre stable.

Ajoutez à ces charges une annuité de huit cents millions à un milliard est une impossibilité. Exagérer la fiscalité porterait une atteinte fatale aux sources mêmes où le Trésor public doit puiser.

Notre Gouvernement a donc agi par nécessité, autant que par un juste sentiment de son droit, lorsqu'il s'est associé aux mesures de rigueur prises par la France contre l'Allemagne récalcitrante.

Au demeurant, plus de la moitié des sommes qui nous sont nécessaires peuvent être balancées par des livraisons *in nature* — et tout d'abord de charbon — ainsi que par les fournitures traitées conformément à l'accord Bemelmans. Le problème n'est donc pas insoluble, si notre débiteur n'écluse point de parti-pris des obligations.

* * *

Si obscure que soit encore cette dernière partie du tableau de nos finances, l'ensemble, progressivement dégagé des ombres qui le couvraient au début, offre un aspect rassurant.

Après les dévastations de la guerre et parmi les désillusions et les difficultés qui ont suivi la victoire, notre pays a évité les plus grands maux qui ont désolé les nations européennes.

Le chômage ne s'y est généralisé que pendant une courte période; c'est l'épreuve la plus dangereuse pour l'agglomération industrielle que constitue la Belgique.

Sans doute, l'inflation monétaire, avec la hausse des changes qui s'en est suivie, nous a sérieusement affaiblis. Mais le mal est circonscrit; l'on sait que la valeur intrinsèque de la devise belge ne diminuera plus, en dépit des fluctuations du marché.

Dans ce milieu bouleversé qu'est l'Europe d'après la guerre, nous avons évité les crises sociales et les ruines financières.

Que faut-il de plus? Qu'une politique sage et ferme non seulement évite les pentes dangereuses qui bordent encore notre chemin, mais

accentue le relèvement; et que cette politique soit secondée par toutes les classes de la population. Pour cela, point d'utopies, point d'espoirs chimériques; la voie un peu rude mais sûre du travail et de l'épargne.

BARON HOUTART,

Député,

Rapporteur du Budget des Finances.



La Belgique et la Ruhr

En politique étrangère, un gouvernement est en droit de compter sur l'appui de tous les bons citoyens, car des critiques inconsidérées ne peuvent qu'affaiblir la force morale qui constitue un des facteurs essentiels de son influence et de l'efficacité de son action. Depuis l'occupation de la Ruhr, la presse belge a compris l'obligation patriotique qui lui incombait. Sauf la presse socialiste qui a fait bande à part, elle s'est bornée à relater les incidents nombreux occasionnés par la présence des troupes alliées, et, pour le reste, elle a tout approuvé ou elle s'est tue.

Aujourd'hui qu'une crise ministérielle va obliger le gouvernement de demain à choisir une ligne de conduite et que la dernière note allemande met les alliés dans l'alternative d'en revenir à une politique commune ou à persévérer dans des voies divergentes, il doit être permis d'examiner l'importance et la portée des décisions que la Belgique est appelée à prendre.

Il n'est pas douteux qu'en allant dans la Ruhr, la Belgique a agi avec l'indépendance pleine et entière d'un État libre, conscient de ses responsabilités; mais, sans les pressantes instances de la France, elle n'eût pas recouru à ce moyen de pression. Placée entre le plan anglais qui mettait en question son privilège de priorité dans les paiements allemands, et les affirmations de M. Poincaré qui assurait que l'entrée dans la Ruhr forcerait l'Allemagne à payer, la Belgique s'est ralliée à la politique française, tout en protestant qu'elle ne négligerait aucun effort pour rapprocher ses deux grands alliés, les deux protecteurs nés de son indépendance.

Jusqu'ici ses efforts ont été vains; c'est que, quels que soient les résultats plus ou moins décevants de l'opération, ni la Belgique, ni la France ne peuvent renoncer à l'occupation de la Ruhr.

Aucun gouvernement belge ou français n'oserait quitter la Ruhr, car cette retraite constituerait pour l'Allemagne une victoire qui l'inciterait à persévérer dans la politique d'obstruction qu'elle a adoptée depuis quatre ans.

C'est donc dans la forme et le caractère à donner à l'occupation franco-belge qu'il faut chercher la formule qui ralliera l'assentiment de l'Angleterre. Il paraît bien que l'Angleterre se résignerait à approuver une occupation momentanée et toute provisoire mais, jamais elle n'ira au delà. Elle n'admettra pas que la France, en subordonnant son départ au paiement presque intégral de prestations qui s'échelonnent sur un grand nombre d'années, donne à son installation un caractère de fixité et de durée presque

indéfini. La France à demeure dans la Ruhr contrôlerait la production du plus grand district industriel de l'Europe et acquerrait une maîtrise incontestée sur les marchés mondiaux.

Ne pourrait-on trouver un système, une fois que la résistance passive aura cessé, qui en permettant à la France et à la Belgique d'occuper certains points stratégiques importants, rendrait cependant à l'industrie du bassin de la Ruhr son entière liberté économique ?

Il importe aussi de fixer au plus tôt le montant des prestations allemandes. La France semble fort peu disposée à proposer un chiffre et voudrait s'en tenir à la somme de 125 milliards de Mark, tout en reconnaissant que la situation actuelle de l'Allemagne ne lui permet pas de s'engager à payer un jour une pareille somme et même une somme beaucoup moindre. Ce qu'il faut exiger de l'Allemagne, ce n'est pas ce qu'elle *aurait dû payer* en toute justice, mais ce qu'elle *peut payer* : rien de plus, rien de moins. C'est en exagérant le montant des réparations, en le fixant à une somme que l'on savait lors et déjà hors de toute proportion avec les ressources d'un État si riche fût-il, que les négociateurs de Versailles ont contribué à ruiner le crédit allemand. La folle politique financière du Reich, ses dépenses somptuaires, sa mauvaise foi ont fait le reste. Aujourd'hui, l'Allemagne ne sorti a plus d'une situation dont elle est la première responsable, mais qui la mène à une catastrophe, que par une banqueroute plus ou moins déguisée de sa monnaie actuelle. Ses richesses naturelles, son industrie et son commerce lui resteront et ils sont capables de lui rendre une prospérité relative et la possibilité de payer aux alliés un nombre respectable de milliards. Mais il faut lui accorder du temps. Notre bon droit, notre propre situation financière si obérée, la mauvaise foi de notre débiteur sont d'excellents arguments juridiques ; ils n'ont pas, par eux-mêmes, la vertu de ramener à meilleure fortune un débiteur insolvable. Exiger des paiements à l'heure actuelle, ce serait précipiter la ruine économique et peut-être politique du Reich.

Mais, dira-t-on, quelle garantie aurons-nous de voir un jour cesser ce moratorium ? Comment nous ferons-nous payer quand l'Allemagne aura rétabli ses finances ? Nous lavons en mains un gage, il est de première valeur, et c'est le traité de Versailles lui-même qui nous le fournit : ce sont les provinces du Rhin. Que les alliés s'y installent solidement, qu'ils organisent cette frontière que Foch a reconnue infranchissable si elle est gardée par les armées française et belge et qu'ils déclarent que *jamais* ils ne quitteront le Rhin avant d'être payés. Derrière cette frontière, ils peuvent attendre. Peut-être même trouveront-ils dans les ressources de ces riches provinces de quoi payer les intérêts des arriérés dus par l'Allemagne.

Au problème des réparations, se joint intimement celui de notre sécurité. Pour nous garantir contre un retour offensif de l'Allemagne, on propose diverses solutions : aucune ne vaudra nos propres armements et surtout la reconstitution du bloc occidental. Cette union est bien plus nécessaire à la Belgique qu'à la France, parce qu'elle n'est pas seulement la garantie de notre sécurité mais la condition indispensable du libre développement de notre politique extérieure. Au rapprochement de nos alliés et au maintien de leur bon accord nous devons sacrifier nos préférences, nos susceptibilités, peut-être même certains intérêts financiers. Nous devons faire de cette union le but essentiel, primordial, de notre action diplomatique.

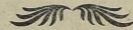
Enfin, en nous préparant à une guerre toujours possible, il est de notre intérêt de ne pas la rendre inévitable et c'est à quoi on semble ne guère songer en Europe. Si, armé de la lettre des traités, on exige de l'Allemagne des prestations exagérées, si on réduit ainsi sa population ouvrière à un avenir de privations et de misère, si à tout développement du commerce ou de l'industrie allemande on crie au scandale, si on ne cherche pas à lui laisser dans le monde une situation à laquelle elle puisse se résigner, on provoquera peut-être chez elle quelque acte de désespoir. Sans nul doute, dans une lutte ouverte, l'Allemagne serait vaincue, mais au prix de quelles pertes et de quelles destructions !

Notre bon droit, le souvenir sacré de nos morts et de nos souffrances ne peuvent nous faire oublier que la politique est la science du relatif et du possible.

Le bon La Fontaine avec raison a dit :

*Les plus accommodants, ce sont les plus habiles,
On hasarde de perdre en voulant trop gagner.*

F. DE LANNON.



Les psaumes du matin

Au prince Vladimir Ghica

Or, c'était le troisième dimanche après la Pentecôte et l'éte nous était revenu par décision du Parlement.

Les oiseaux se le criaient à tue-tête, d'arbre en arbre, afin que nul n'en ignorât ; ils faisaient un tel remue-ménage, dans les feuilles, sous ma fenêtre, que j'ouvris un œil à la lumière pâle de l'aube.

Ah ! prince, la rude affaire, de recommencer à vivre ! Quitter le royaume des Songes, et son bon peuple de fantômes, et sa bonne ville aux murs couleur d'iris, d'où l'on voit le fleuve Nyctipore couler au milieu des pavots, dans la vallée de Nonchalance, et la fontaine Pan-nychie, et le satrape Phantasion, et tout ce que rencontra ce farceur de Lucien, en son Voyage Véritable, — pourquoi ? Pour retrouver ce monde aride et sec, où les chemins sont si mauvais. *Terra in via, inaquosa !*

Il y a des âmes qui se vident toutes les nuits, et qui doivent s'emplier chaque matin. Elles sont comme le tonneau des filles de Danaos. Le Seigneur ne donne-t-il point « le sommeil à ses bien-aimés » pour réparer leur fatigue ? Ne veut-il pas qu'ils reposent jusqu'à ce que luise le jour, « ceux qui mangent le pain de la douleur » ?

Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo. Memor fui tui super stratum meum. In matutinis meditabor in te.

Si nous connaissons les affreux réveils du condamné à la vie, voici comment nous guérirons ce mal qui est le mal des maux. Donnons à Dieu ce cœur submergé de dégoût. Disons : « Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. Je chanterai, je dirai un psaume. Lève-toi, ma gloire, lève-toi psaltérion et cithare. Je me lèverai un petit jour ».

Car c'est à l'aube même du jour, à la fine pointe de l'aube que le Seigneur aide notre âme : *adjuvabit eam Deus, mane diluculo.*

Debout ! il est quatre heures, il fait bon, tout va bien. Je ne suis pas malade, je ne suis pas malheureux, et si je l'ai jamais été, il y a si longtemps, que je ne m'en souviens plus. Debout ! ne réveillons ni chat, ni femme qui dort. Allons vivre, allons sentir l'odeur de la fumée de bois et l'odeur du café qui chauffe ; allons entendre les bêtes de la maison remuer, dans leur gîte obscur, aux pas du maître qui vient. . .

Est-ce Vous, Seigneur très bon, qui consolez mon cœur ? *Exurrexi et adhuc sum tecum.*

Alors, mon prince, quand j'eus allumé le feu, ce qui n'alla pas tout seul, parce que le temps était mou, je préparai, avec grande allégresse d'esprit, le barbotage de ma chèvre, trois poignées de son dans une seille de petit-lait. Cette bête est comme le Phénix qui revivait de ses cendres : elle vit de son propre lait. Je lui coupai ensuite une brassée de feuillage ; puis, je donnai du seneçon et de la chicorée aux lapins.

J'ai deux lapins dans mon clapier, qui ne me feront jamais autant d'honneur que les deux bœufs de Pierre Dupont ; deux petits garennes qui n'ont pas pris une once de viande, depuis trois mois, et ne semblent guère se soucier de me rendre, un jour, ce que je fais pour eux. Ils ont, derrière leur tas de salade, une mine farouche de prisonniers barbares. Les autres étaient captifs du glaive, ceux-là, mon prince, sont des captifs du soc. Un labourer m'en fit cadeau, ce printemps, les ayant trouvés en creusant son sillon.

Enfin, je me servis moi-même, comme il convient, de bonnes nourritures terrestres, puis, pour nourrir mon âme en liberté, je pris au galop le chemin du bois, tête nue, la chemise ouverte au vent tiède, à travers champs.

J'avais une immense joie à grimper la colline. Et je portais ma joie, comme on porte une jatte de lait, pleine jusqu'aux bords, la nuine radiuse, avec une douce fierté et tout juste assez de sérieux pour éviter des malheurs. Mon plaisir était si violent qu'il aurait dû, en bonne psychologie, engourdir toutes mes puissances, anéantir en moi toute aspiration. Or, j'étais possédé de deux désirs très vifs, celui de faire une farce à quelqu'un, une bonne farce à n'importe qui, et celui de prier le Bon Dieu.

Je ne prétends pas que ces deux désirs fussent également recommandables, édifiants et méritoires, mais quand je vous aurai assuré que je les sentais aussi purs l'un que l'autre, aussi sincères et en harmonie parfaite, vous voudrez bien en conclure, prince, que si l'esprit de religion revêt, chez certaines âmes, des formes trop peu austères, l'esprit de malice s'y tempère d'une certaine bénignité.

Je regardais, comme si tout cela m'eût appartenu en bien propre, la vallée assoupie, la rivière, les champs et les cheminées encore froides des maisons. Il n'y avait pas une seule goutte de rosée, dans les herbes ou sur les feuillages. La marée montante des avoines et des seigles engloutissait déjà le tronç des pommiers. Le ciel était noyé de vapeurs lumineuses. *Benedictus es, Domine, in firmamento caeli.*

Il faisait grand jour, mais le soleil ne se montrait de nulle part. On eût dit qu'il sourdait de toutes les couches de l'air et imbibaït l'espace de clarté, — d'une clarté où mes yeux ravis cherchaient en vain la couleur, comme mes narines enivrées la fugace arôme du matin. Mais des couleurs précises s'éveillaient sur la terre. Je distinguais déjà les pétales mauves des nielles qui se dressent au milieu des blés, arrogantes comme de mauvaises filles, fières de ne pas être à leur place ; et les blanches corolles des silènes qui gonflent honnêtement leur calice ventru ; et la chamarrure mordorée de l'oseille vinette qui couvre les talus de si riches tapis, qu'il n'est point de cachemir des Indes qui la vaille.

Les oiseaux avaient calmé le tintamarre de leur aubade. Je goûtais l'impression de silence et de paix qu'on éprouve lorsqu'on a plus d'espace dans les yeux que de bruit dans les oreilles. J'étais à l'époque de la Création ; le Bon Dieu n'avait pas terminé son ouvrage. Il n'y avait encore, d'être vivants, qu'une multitude de petites chenilles vertes qui grimpèrent au mâât des épis, quelques corbeaux, quelques oies près de l'Yvette, moi, le premier homme, et le chien de mon voisin, l'acteur Jean Croué, qui gronda doucement du fond de sa niche, quand je passai devant la maison, plongée dans un épais sommeil.

Je gagnai le sommet du coteau, à la lisière du bois de Chevincourt, d'où l'on aperçoit tout le pays, de Courcelle à Gif, comme un album ouvert. Et dans cette perspective de terrains cultivés, qui ne remplît pas à elle seule notre cadastre municipal, dans ce morceau de ciel surplombant la trouée feuillue, je vis l'univers des choses visibles. Je sentis monter devant moi les grandes images du psaume CIII, où le Psalmiste trace une esquisse du monde, plus véridique et plus belle que les cisures du bouclier d'Achille. Je compris combien l'Apolon d'Horace, avec sa chlamyde vaporeuse sur ses épaules éblouissantes, — *nube candentes humeros amictus*, — est au-dessous du Seigneur notre Dieu, revêtu de lumière, de louange et d'honneur, *amictus lumine sicut vestimento*.

Prince, je voudrais bien vous dire qu'il me vint alors des idées cosmiques, très originales et très personnelles. Je ne trouvai que celle-

ci, qui n'est pas de moi : « Au commencement, Vous, Seigneur, Vous avez fondé la terre, et les cieux sont les ouvrages de vos mains. Ils périront et Vous resterez. Ils vieilliront comme un vêtement et vos années ne passeront pas ».

Et dans ce gouffre de l'éternité de Dieu, entre l'infini du passé et l'infini de l'avenir, au centre même, j'aperçus le triste petit point qu'est notre temps périssable, où l'homme se désespère et crie misère.

Audiatam fac mihi manē misericordiam tuam, quia in te speravi.

J'étais debout au milieu des hautes herbes de juin, dont les aigrettes pointues et les panaches soyeux m'arrivaient à la taille, au milieu de l'herbe que Dieu prépare pour nous rendre service, — *herbam servituti hominum*, — et qui est, dans ses saints Livres, le symbole de notre néant, — *mane sicut herba transeat*.

Je me dis : Qu'attends-tu pour prier ? Dieu attend. Le saint Psalmiste le prévient par son oraison matinale, ce qui veut dire qu'il court au-devant de lui, car qui le prévient, le Dieu qui ne dort jamais, l'Éternel Vigilant qui garde l'univers ? *Non dormitabit neque dormiet.*

Prince, les grands Anciens se faisaient une haute idée de la piété. Socrate rappelle à Euthydème qu'il n'est pas loisible à chacun d'honorer les dieux à sa fantaisie. Euthydème sait que des lois règlent le culte. Nous, chrétiens, nous savons qu'il ne suffit pas, pour honorer notre Dieu, de nous bercer l'âme d'imaginaires poétiques, mais avertis par des préceptes salutaires et formés par une institution divine, nous osons dire : « Notre Père qui êtes aux cieux, que Votre Nom soit sanctifié... »

Je récitai donc mon Notre Père et, aussitôt après, quelques fumées montèrent des toits. Une vache meugla dans une étable lointaine ; il passa dans l'air comme une onde dorée qui haussa d'un ton les verdure ; un souffle plus chaud me fouetta le front. Bien qu'il n'y eût autour de moi, ni plus de bruit, ni plus de mouvement, j'eus l'impression que le monde sortait de son repos, de sa paix, de sa fraîcheur première, et allait recommencer à peiner.

Je dévalai la colline, avec ces enjambées et ces gambades qui firent l'admiration de M. René Bazin, le jour où il me vit aller de ce train-là à travers un jardin des révérends pères Jésuites, et à me voir ainsi bondir, comme ce géant qui s'élance pour courir sa carrière, vous auriez peut-être pensé, mon prince, qu'il me tardait de prendre part au labeur universel, mais de ma vie je n'ai jamais été pressé de travailler. Je m'inquiétais de me sentir seul au monde, et soudain, comme j'atteignais notre enclos, mon cœur sauta. J'avais, là-bas, sur la route, un homme, — *exivit homo*.

Il marchait lentement, la tête droite, un bâton à la main. Je le reconnus pour l'un des plus grands buveurs de ma commune qui en compte beaucoup ; je ne l'avais jamais vu à jeun. Mais cette fois je fis à son sujet, le même raisonnement que saint Pierre, quand les Juifs soupçonnaient, le matin de la Pentecôte, les saints apôtres d'avoir bu un coup de trop. Je me dis : Il est vraiment trop tôt.

— Ohé ! il fait bon se promener ! lui criai-je, à travers les feuilles de ma glycine.

— Ah ! pour faire bon, il fait bon, répondit-il, en tournant la tête de tout côté, pour chercher qui lui parlait.

— Savez-vous qu'il n'est guère que trois heures et demie au soleil ?

— C'est à cette heure-là qu'il fait bon, dit-il, continuant à marcher.

— Vous avez vu qu'il n'y a pas de rosée ?

— Non, ma foi. On pourrait dormir dans l'herbe.

— Je crois que nous tenons le beau temps, ce coup-là.

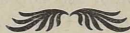
— Hé ! dit-il, regardez. Les fumées vont vers Gif. Ça sera encore de l'eau.

— Ah ! m'écriai-je, parlez pas de malheur !

— Vous verrez, vous verrez... Et il ajouta quelque chose qui se perdit dans l'éloignement, mais je compris qu'il m'assurait qu'en attendant il faisait beau.

Mais pour moi, prince, il ne faisait déjà plus tout à fait aussi beau. J'eus grand-peine à garder ma joie du matin, à me résigner à cette pluie qui tombe sur les justes comme sur les pêcheurs, à me soumettre de bon cœur au Dieu qui assemble les nuages à sa guise, — *aperit caelum nubibus et parat terram pluviam*.

PAUL CAZIN.



Les probabilités de l'intervention américaine

L'article que l'on va lire a paru dans le premier numéro de l'« Illustrated Review », une nouvelle revue qui paraît à Londres, sous la direction de notre collaborateur et ami, M. Hilaire Belloc. Nous l'avons traduit à l'intention des lecteurs de la « Revue Catholique » parce qu'il expose avec une clarté parfaite cette mentalité américaine que l'on connaît si mal en Angleterre et sur le Continent. Les problèmes de politique étrangère ont vu leur importance croître énormément du fait de la guerre. Il importe que nos classes dirigeantes, encore trop sous l'influence des « services de propagande », soient renseignées aussi exactement que possible sur les réalités étrangères.

M. Nickerson est un citoyen éminent de la ville de New-York dont il fut le député au Parlement de l'Etat. Il connaît admirablement l'Europe pour y avoir fait de longs et fréquents séjours, et fit la guerre comme officier d'Etat-major au Grand Quartier Général américain.

Tout le monde sait que l'Angleterre souhaite une intervention des États-Unis en Europe. Les gens informés n'ignorent pas que les Anglais, avec toute l'habileté et toute la tenacité qu'ils mettent dans leur politique étrangère, font tout ce qu'ils peuvent pour nous convaincre, nous Américains. On me dit qu'en Angleterre existe l'impression qu'on est à la veille d'aboutir et qu'un avenir prochain verra l'effort actuel couronné de succès.

Je ne le crois pas. Il me paraît au contraire évident que la tentative ne fait aucun progrès.

En parlant de la sorte à des Anglais on se sent évidemment dans la très désagréable situation de « l'ami candide » disant des choses fort peu goûtées. Si je le fais c'est que je crois que les intérêts de mon pays sont compromis dans la mesure même où est répandue la fausse conception que se font des États-Unis les Anglais.

Comme exemple de cette atteinte à nos intérêts, je citerai le cas de la dette anglo-américaine. L'Amérique insiste pour être payée, et voilà que la réaction anglaise à pareille insistance semble empreinte de colère, et quelque peu embarrassée. Les Anglais paraissent croire qu'il eût été plus naturel que l'Amérique mit les intérêts anglais avant les siens propres. « Mais, au nom du Ciel, pourquoi ? » demande l'Américain. Parce que l'Angleterre a été saturée d'un certain mensonge, à savoir : que l'Américain moyen se considère comme une espèce d'Anglais.

Que si l'on m'objecte que l'exemple n'est pas probant parce que la dite colère, inutile et regrettable, ne fit pas grand mal, je répondrai que la chose montre clairement ce qui pourrait arriver sur une bien plus grande échelle. Imaginez que vous, Anglais, dans une crise grave, fassiez appel à notre concours et que nous vous le refusions. Si votre erreur à notre sujet prévalait toujours, vous vous croiriez certainement trahis. Et votre conviction de notre trahison pourrait dégénérer en l'une de ces haines durables

dont sont tachés tant de pages de l'histoire. Or, si nous refusons votre alliance, nous ne désirons pas votre haine.

* * *

Distinguons d'abord clairement les deux questions : 1^o L'Angleterre arrivera-t-elle à persuader l'Amérique d'intervenir dans la politique européenne ? 2^o Si oui, les intérêts anglais s'en trouveraient-ils à la longue, avantagés ? Je ne m'occuperai pas de ce 2^o si ce n'est pour demander au lecteur quelle proportion d'Américains (snobs et financiers exceptés) il estime favorables aux vues anglaises.

Dans le présent article, écrit pour des lecteurs anglais, je suppose que l'effort britannique pour amener les États-Unis à adhérer à la Société des Nations sous-entend évidemment que mon pays y adhérerait comme allié de l'Angleterre. Supposer le contraire, c'est-à-dire que l'Angleterre souhaite l'adhésion américaine pour que les États-Unis, normalement, affrontent l'Angleterre au sein de la Société des Nations, serait absurde.

Je ne rechercherai pas l'origine de l'idée qui se représente la mentalité américaine comme une *tabula rasa* sur laquelle des affirmations européennes répétées peuvent imprimer n'importe quel plan désiré par les Européens.

Je veux m'en tenir à la question : l'effort anglais pour convaincre l'Amérique d'intervenir dans la politique européenne réussira-t-il ou non ? Je réponds : non, il ne réussira pas, et je donne mes raisons.

En premier lieu, l'électeur américain moyen considère les affaires de l'Europe avec un mélange d'embarras et d'indifférence.

Son embarras est dû à la différence fondamentale qu'il y a entre les conditions de vie qu'il connaît et celles du vieux monde. Il essaiera bien de le dissimuler en recourant à des mots comme « militarisme » ou « impérialisme », mais il est dans l'embarras.

Son indifférence est justifiée par les faits. Il sait que sa prospérité matérielle est fort peu dépendante de ce qui se passe en Europe. Lorsque, pendant la guerre, nos exportations vers l'Europe atteignirent un niveau inconnu auparavant, la valeur totale de notre commerce étranger ne représentait pas 10 % de notre commerce intérieur. En temps normal je crois que la proportion est d'environ 3 %. Donnez-nous du caoutchouc, des bananes et du café, et nous sommes économiquement indépendants du reste du monde.

De plus, nous travaillons activement à réduire nos importations en nous retranchant derrière de hautes murailles de protection douanière. Je parlerai plus loin de l'importance politique du tarif douanier en exposant l'attitude des deux grands partis américains en matière d'intervention dans les affaires européennes. Je veux rappeler cependant que même les Démocrates, qui forment généralement le parti de la minorité, ne sont pratiquement pas libres-échangistes du tout.

Depuis 1865, pendant les rares moments où ils furent au pouvoir, ils n'ont jamais osé faire plus que réduire le tarif. Et quand ils l'ont fait (excepté en 1916 où l'Europe, trop occupée ailleurs, ne pouvait songer à produire pour l'exportation) les résultats immédiats de la politique démocratique furent tels qu'elle fut renversée sans tarder.

Si l'Europe était prospère, comme en 1913, cela nous nuirait bien plus, que cela ne nous profiterait. Il y a, de façon

permanente, trop peu de main-d'œuvre en Amérique. Quand alors un grand nombre d'ouvriers sont employés à fabriquer des articles d'exportation, l'échelle des salaires en général — déjà extraordinairement élevés comparés aux salaires européens — monte au plafond ! Les salaires deviennent fantastiques. L'exploitation des consommateurs par certaines classes de producteurs deviendrait intolérable. Tandis que tant que nous ne produisons pas un grand surplus de produits manufacturés pour l'exportation, et qu'en même temps nous prohibons les produits de la main-d'œuvre bon marché européenne, nous nous en tirons fort bien.

D'autre part, c'est une tradition nationale de considérer l'Américain qui désire faire des affaires avec l'étranger comme un aventurier téméraire, recommandable peut-être, mais qui certainement ne mérite pas d'être soutenu par le Gouvernement.

Sans doute, nous commençons à ressentir quelques-uns des désavantages les plus flagrants dont on nous gratifie en matière de commerce international. Mais le mouvement se dessine à peine. En général la tradition domine encore.

Prenons un exemple : notre actuel Secrétaire d'État (ce qui veut dire notre ministre des affaires étrangères, les autres secrétaires étant Secrétaire du Trésor, de la Guerre, de la Marine, etc., sans le suffixe commun : d'État), notre actuel Secrétaire d'État, dès qu'il s'avisa de réclamer pour les compagnies américaines de pétrole une part convenable du « gâteau » international, eut à répondre d'autre chose encore que du bénéfice qu'il essayait de procurer au commerce international américain en concurrence avec l'étranger. On essaya de lui endosser l'ancienne querelle qui met aux prises la *Standard Oil* et l'opinion publique américaine. La grande puissance de la *Standard Oil* suscita dès ses débuts la conviction très justifiée, que si de pareilles combinaisons étaient autorisées à s'établir, elles finiraient inévitablement par « tenir » le gouvernement. Il en résulta un effort permanent pour les briser, à juste titre d'ailleurs. Quand alors Hughes tenta d'obtenir pour la *Standard*, et d'autres sociétés américaines de pétrole, l'abolition de certains désavantages qu'ils encouraient sur le marché mondial, plusieurs journaux américains l'attaquèrent en l'appelant le « Secrétaire pour le pétrole ». Pourtant, Hughes ne faisait que remplir un impérieux devoir. Il ne fut pas possible de prouver que ceux qui l'attaquaient étaient payés par l'étranger, ce qu'on eût supposé immédiatement en Europe, et ce qui, après tout, eût pu être vrai. D'ailleurs, la campagne contre le « Secrétaire pour le pétrole » ne fit pas long feu. Nous grandissons. Il reste toutefois qu'il fut possible d'attaquer un membre du gouvernement qui tâchait de promouvoir les intérêts de sociétés américaines travaillant à l'étranger, et cela parce que la plus importante de ces sociétés était impopulaire aux États-Unis. L'idée traditionnelle que l'homme d'affaires qui travaille à l'étranger est un téméraire imprudent dont les transactions ne méritent pas le soutien gouvernemental, cette idée a la vie dure.

* * *

Depuis les temps de Washington, il est apparu avec évidence que nos intérêts politiques sont complètement divergeants des intérêts politiques européens.

Pensez à l'énorme distance qui sépare naturellement l'Amérique de l'Europe. Ajoutez-y la distance plus grande encore qui sépare les conditions sociales, économiques et politiques américaines et européennes.

Je dois ici, faute de place, m'en tenir à un exemple : en Amérique le parti socialiste est une blague. Les socialistes ne peuvent élire qu'un député au Congrès dans un district allemand de Milwaukee (Wisconsin) et un autre sur la côte Est (juive-socialiste) de l'île Manhattan. Et ce dernier siège n'est dû qu'à une anomalie dans notre système de division des districts électoraux qui tient compte des immigrants non-naturalisés dans la base de division des districts. Il en résulte que les districts d'immigrants ont plus de députés qu'ils ne devraient logiquement en avoir. Mais malgré cela, que sont deux voix dans une assemblée de plus de quatre cents membres ?

Notre indifférence à la politique étrangère a une autre cause encore dans le fait que les États-Unis ne sont pas centralisés. Ils ne possèdent pas de capitale dans le sens européen du mot. Les divers États sont souverains, et la plupart des lois dont doit tenir compte l'Américain moyen sont des lois fabriquées par des assemblées d'État siégeant dans les capitales des États. Washington, la capitale politique, est une ville artificielle qui ne vit que par la présence du Gouvernement Fédéral. Tout ce qui s'y fait est tenu en grande suspicion à cause de la méfiance générale qu'inspire le Congrès (Parlement).

La ville de New-York, la capitale financière et, en un certain sens, la capitale sociale, est plus suspecte encore. personne n'ayant confiance dans les financiers et les snobs. Chicago de son côté est le centre d'un système financier et social particulier. Les États Sud-Atlantique forment un monde à part. Il en va de même pour la vallée du Mississippi et les grandes plaines, les Montagnes rocheuses, et la côte du Pacifique. Il n'y a pas chez nous de centre d'où l'on pourrait commander l'activité générale.

Si les différentes parties du pays vivent de vies autonomes, il en va de même des éléments qui constituent ces parties. Ainsi le monde du travail non-qualifié, presque entièrement composé de nègres et d'immigrants récents, est séparée du reste de la population bien plus que tout ce que l'on peut observer en Europe entre les différents éléments d'un pays.

Sur la côte de l'Atlantique le Juif fortuné est séparé du chrétien fortuné à un degré qui surprend les voyageurs anglais. Le français-canadien catholique ne fréquentera pas l'église desservie par un prêtre irlandais.

Il est évident qu'un tel pays est absorbé par ses problèmes intérieurs à l'exclusion de tout le reste.

Même parmi la classe dirigeante américaine, il n'y a pratiquement aucune tradition diplomatique. On exagère à peine en disant qu'à part la famille Adams et John Hay aucun savant américain n'a consacré sa vie à l'étude des relations de l'Amérique avec le reste du monde. Avant d'entrer en fonctions, notre actuel Secrétaire d'État Hughes ne s'était jamais fort intéressé aux affaires étrangères. En tout cas, s'il le fit, personne ne s'en était jamais douté.

Une politique étrangère dans le sens européen du mot est, de toute évidence, impossible à une pareille nation. Il n'y a pas seulement que les États-Unis ne peuvent mener des campagnes diplomatiques suivies, comme le faisaient l'ancienne monarchie française, et l'aristocratie anglaise dans ses beaux jours, il y a de plus que nous sommes dans une situation difficile devant l'actuel déclin de l'aristocratie anglaise et la permanente futilité de la république parlementaire française. Nous sommes aussi perdus qu'une baleine dans une école d'épaulards !

Et cela non par incapacité dans le chef de ceux qui gouvernent (en intelligence et force de caractère il serait difficile de trouver mieux que Hughes dans n'importe quelle chancellerie d'Europe) mais parce que les États-Unis ne sont pas un instrument apte pour entreprendre des campagnes diplomatiques définies et pour les faire aboutir.

* * *

Le lecteur objectera peut-être : mais alors, comment la campagne pour amener l'intervention de l'Amérique en Europe put-elle commencer ? Comment pareille campagne ne sombrera-t-elle pas très rapidement dans le ridicule ?

Parce qu'il y a les financiers internationaux, les snobs, et le protestantisme de la bourgeoisie.

Le financier international est du même type dans tous les pays. Il est rarement (1) patriote, à moins d'être Juif, et alors il est intensément patriote pour Israël et dédaigneusement indifférent à toute autre nation. Pour lui l'Angleterre est l'alliée de la finance internationale et celle qui mène l'opposition au paiement des justes réparations. Voilà pourquoi le financier souhaite l'intervention américaine. Ce furent originairement les banquiers qui tentèrent en 1919-20, sans succès d'ailleurs, d'endosser aux États-Unis la Société des Nations.

Le facteur financier est important surtout par son pouvoir sur la presse. Il y a pourtant que la presse américaine est plus libre que la presse anglaise parce que l'énorme étendue de notre pays rend pratiquement impossible le boycottage de nouvelles influentes. Le financier est fort haï et très craint par la grande partie de l'opinion publique.

Le snob est pro-anglais à cause de la tradition aristocratique de l'Angleterre. Le phénomène n'est d'ailleurs pas spécifiquement américain. Il y a quantité d'anglomaniaques parmi les riches français, et le monsieur de la classe aisée en Italie ne se croit bien habillé que s'il a l'illusion d'être « *habito alla Inglese* ».

Ce en quoi les étrangers, spécialement les Anglais, se trompent, c'est en croyant que le snob américain a une importance plus grande que celle qu'il n'a en réalité. L'erreur provient de l'idée traditionnelle anglaise que le monde de la mode doit nécessairement s'identifier avec le monde de la politique, que la distinction mondaine et la puissance politique sont des sœurs jumelles.

Pareille conception appliquée à l'Amérique est grotesque. Ici la pose aristocratique est saluée de hurlements de rage par la masse du peuple. S'imaginer les dirigeants de la « société » comme des autorités politiques est une blague et une blague stupide. L'influence réelle du snobisme est indirecte. Il donne le ton au théâtre et dans le roman. Or la scène et la littérature ont une influence certaine, quoique limitée, sur la vie nationale. L'influence directe du snob est négligeable.

Le protestant de la classe moyenne est plus important que le financier et autrement important que le snob.

Jusque récemment les protestants sectaires préféraient accentuer plutôt les différences qui les séparent des Anglais que le fait de leur origine anglaise.

Depuis 25 ans cette situation a changé sous l'influence

(1) Je dirais même « jamais », s'il n'y avait la Maison Morgan.

d'une immigration d'un type nouveau. Avant cela nos nouveaux citoyens venaient d'Allemagne, de Scandinavie et de la Grande-Bretagne. Ils viennent, depuis, des pays slaves, de l'Italie, et du Levant. Les Mexicains sont entrés dans les États du Sud-Ouest, et des Canadiens-français dans le New-England. D'autre part ce qui attire l'immigrant n'est plus le désir d'échapper à la persécution religieuse en venant s'établir dans un pays neuf à conquérir, mais l'espoir de profiter des hauts salaires payés en Amérique.

Il s'en est suivi que les Américains d'avant cette marée nouvelle (en majorité des protestants non-conformistes) se mirent à réfléchir « furieusement », et l'une de leurs « pensées furieuses » fut de se rapprocher de l'Angleterre.

J'emploie le terme « pensée furieuse » parce que cette pensée néglige la différence énorme existant entre l'Américain et l'Anglais.

Je minimise les nombreux éléments autre que religieux. C'est ainsi, par exemple, que beaucoup d'Américains-irlandais détestent les Hunky, les Dago et les Canuck, aussi violemment que le font les descendants des ancêtres américains, et pourtant la plupart des Américains-irlandais seraient prêts à vous souffleter si vous leur parliez d'une alliance anglo-américaine. Si j'accentue l'élément religieux de la question, c'est que cet élément (au sujet duquel on n'écrit jamais et dont on parle très peu) est le motif le plus réel et le plus déterminant de ceux qui sont pro-anglais ici. D'autre part cet élément agit en instinct aveugle car enfin la question d'un rapprochement anglo-américain n'a rien, ou presque rien, à voir dans la sauvegarde de la suprématie des « vieux » Américains aux États-Unis.

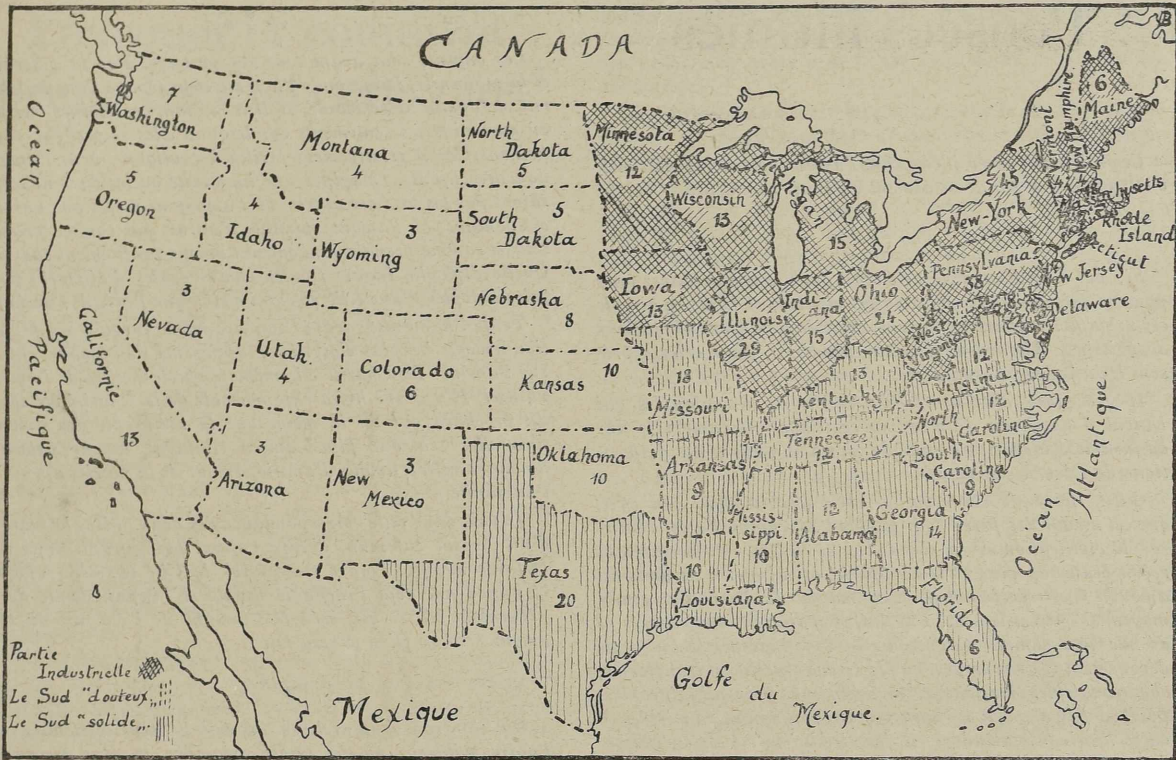
Au total, les financiers, les snobs, et les protestants anglophiles sont incapables d'attacher l'Amérique au chariot anglais.

* * *

Jusqu'ici je n'ai envisagé la question qu'en termes généraux. Je terminerai cet article par l'examen de ses facteurs politiques. Comme toute action gouvernementale importante, la question générale de l'intervention américaine en Europe et la question particulière de l'adhésion des États-Unis à la Société des Nations sont soumises à la lutte des partis. Il faut donc connaître l'a b c de la politique intérieure américaine si l'on veut comprendre.

Un mot d'abord de notre machine politique. Chaque État a droit à deux sénateurs, et chaque État se voit attribuer un nombre de mandats au Congrès, proportionnel à sa population. Le Président est élu par un collège électoral composé de délégués des États (délégués qui ne sont ni députés au Congrès, ni sénateurs) en nombre égal au nombre de députés que chaque État a au Congrès plus deux (c'est-à-dire le nombre des sénateurs, deux par État). L'élection présidentielle est donc une élection à deux degrés et l'assemblée qui élit le Président compte autant de membres que le Congrès et le Sénat réunis, soit 96 sénateurs plus 435 députés, ensemble 531.

Quelles réalités trouve-t-on à la base de notre politique ? Il y a tout d'abord la question nègre. Dix États, Virginia, North Carolina, South Carolina, Georgia, Florida, Alabama, Louisiana, Arkansas, Texas, votent toujours pour les Démocrates sur la question de la suprématie « blanche ». Ces États constituent le « Sud solide ». Ils ont fait la guerre civile en faveur de la Sécession et plus tard, dès qu'il eurent



de nouveau le contrôle de leurs gouvernements d'État, ils ont toujours voté « démocratiquement » parce que le parti Démocrate a toujours été, dans le Sud, le parti des blancs. Il n'y a aucune raison pour que cela change. Les démocrates sont donc certains de disposer pour toute élection présidentielle des 114 votes du « Sud solide ».

Au nord de ce « Sud solide » il y a un groupe de quatre États l'mitrophes dans lesquels la question nègre est importante, sans être pourtant la seule question dominante, ce sont : Missouri, Kentucky, Tennessee et Maryland. Le Tennessee vota « républicain » en 1920, pour la première fois. Kentucky vota « démocrate » à cause d'un mensonge répandu à la dernière minute et qui attribuait à l'un des ancêtres de Harding du sang nègre !

En dehors du « Sud solide » et des États limitrophes, le parti Démocrate est un parti d'opportunisme. Il eut cinq présidents parmi les seize derniers.

Le parti Républicain, qui eut les onze autres, représente les tendances politiques dominantes du pays. Il est nationaliste et industrialiste, ces deux points se traduisant dans le tarif douanier. C'est le tarif qui créa l'industrie américaine, c'est lui qui réserve le marché local aux produits américains, malgré le coût élevé de la main d'œuvre. En politique intérieure le parti Républicain s'attache surtout à combattre cet émotionalisme que d'insensés Américains qualifient d'« idéalisme » et de tenir compte de l'intérêt national. La place me fait défaut pour développer tout cela.

La carte ci-jointe montre le « Sud solide », les États limitrophes et le « croissant » industriel, c'est-à-dire le bloc d'États en forme de croissant, dans lesquels les intérêts

industriels influencent fortement la politique. Minnesota, Iowa, et les trois États de la Nouvelle Angleterre bien que peu industrialisés votent ordinairement comme les États industriels.

Dans un Collège électoral de 531 membres, 266 voix suffisent pour élire le Président. Le « croissant » industriel en compte 273 lorsqu'il fait bloc. Il a donc 7 voix à perdre. Ajoutez-y que les Républicains sont certains de rallier quelques voix des Montagnes Rocheuses et de la côte du Pacifique et vous devez conclure que les Démocrates du Sud unis aux Démocrates opportunistes du Nord et de l'Ouest ont toujours difficile d'avoir la majorité.

La Californie, l'État qui a le plus de voix parmi les États à l'Ouest du Texas, a une forte tradition nationaliste-républicaine.

Rappelez-vous maintenant que l'industrialisme américain signifie un tarif douanier élevé pour empêcher l'entrée de produits bon marché d'Angleterre et du reste de l'Europe. Rappelez-vous aussi que le parti Démocrate-opportuniste est surtout dirigé, dans les districts industriels, par des Irlandais, ce qui donne une raison nouvelle aux leaders républicains (en plus de leur tendance naturelle) pour éviter tout ce qui pourrait ressembler à une politique anglophile. Ils désirent en effet attirer les voix de l'opposition locale. De tout quoi vous pouvez conclure à quel point il est difficile pour le parti Républicain de s'engager dans une voie « internationaliste » ou pro-anglaise.

HOFFMAN NICKERSON.

Pensées intimes

Ce qu'il y a de merveilleux dans l'amour paternel et maternel, c'est qu'on n'a pas le sentiment qu'il ait commencé.

* * *

Si, tout à coup, une voix s'élevait dans le monde, assez forte pour se faire entendre de tous les vivants, et jetait ce simple cri : « papa ! », au même instant, dans des centaines de millions de poitrines d'hommes, un cœur bondirait, pour crier « pré-sent ! » à cet appel aux armes.

Il y a, dans cette unanimité de cœurs innombrables qui battent à l'unisson d'un même sentiment fondamental, une admirable évidence de l'unité du genre humain et des dispositions de Dieu à son égard.

Quelle force de conservation et d'accroissement, en effet, que cet amour des pères pour les fils ! Si, comme l'a dit Maurras, la civilisation est cet état de choses où l'homme en naissant reçoit beaucoup plus qu'il n'apporte, la raison en est dans cet amour. C'est évidemment aux mains de Dieu un grand moyen de gouvernement. Par lui, il maintient sur cette terre déchue une somme magnifique — et indispensable — de dévouement et de sacrifice, en un trésor sans prix qui fait contre-poids à l'égoïsme, à la haine et au non-amour homicides et empêche ainsi le monde de se détruire lui-même et de s'abîmer dans un néant infernal.

* * *

Quand Dieu veut éprouver l'amour qu'Abraham lui porte, il lui demande son fils Isaac et il le lui demande par ses propres mains. Quand Lui-même veut nous témoigner son amour, il nous donne son Fils et il nous le donne par ses propres mains, c'est-à-dire par sa Volonté et sa Toute-puissance permettant aux créatures et à leur malice de se ruer contre le Juste qui s'est fait péché pour notre salut.

* * *

Un père, le père des hommes, perd son innombrable paternité, Adam. Un fils, le Fils de l'homme, la rachète, Jésus.

Il y a quelque chose de déchirant et d'immensément pathétique dans le salut des pères opéré par les fils, parce que ce n'est pas dans l'ordre et que c'est le sublime du sacrifice que la victime volontaire soit la faiblesse se livrant pour le salut de la force, celui à qui est dû pour celui qui doit. C'est ce qu'il y a de si émouvant dans l'oblation tranquille de Psichari, qui tombe à terre que le combat est fini, le chapelet au poing, comme un agneau plein de douceur tendant la gorge au glaive justicier que Renan déchaîne contre lui, un demi-siècle en arrière.

* * *

« Toute paternité vient de Dieu » et est analogue à la Paternité de Dieu par rapport à nous. Il y a une parole de Léon Bloy, merveilleuse de tendresse paternelle, qui me le fait profondément sentir : « Quand ma petite fille m'appelle papa, il me semble que mon règne arrive ».

* * *

Les enfants sont avant tout des pauvres. Par la paternité et la maternité, Dieu fonde l'homme et la femme dans la Charité et dans la Miséricorde, en leur rendant ces divines vertus, ou au moins les sentiments sur lesquels elles se greffent, compréhensibles et relativement faciles à pratiquer, pour l'amour de leurs enfants. Imaginez une humanité où les êtres ne sortiraient pas les uns des autres, où l'amour ne serait pas naturel et spontané, où l'amour spirituel n'aurait pas comme précurseur et comme premier fondement l'amour proprement charnel. Quelle difficulté inouïe (toutes choses égales d'ailleurs) pour faire accepter d'une telle humanité rien que l'idée de l'amour !

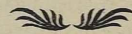
Toute l'humanité, depuis son être même jusqu'à ses perfectionnements les plus éloignés en apparence de l'amour, repose sur l'amour. La Charité elle-même respecte l'ordre de l'amour naturel. Il y a une hiérarchie normale de la Charité à l'égard du prochain qui est la même que la hiérarchie des amours naturelles : amour filial, amour conjugal, amour paternel, amour familial, amour d'amitié, amour de la patrie, amour de l'humanité...

Je vois dans cette correspondance des deux ordres la marque d'un Auteur commun, l'ordre naturel préfigurant, dans une certaine mesure, l'ordre surnaturel, la Cité terrestre reflétant et annonçant déjà l'ineffable beauté et l'infinie bonté de la Jérusalem céleste qui sera le triomphe de l'Amour, où tout amour sera de Dieu et sera Dieu.

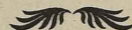
* * *

Où l'ordre surnaturel se sépare le plus nettement de l'ordre naturel : où la Grâce triomphe le plus purement, c'est dans l'amour des ennemis. Cet amour est comme un corps lourd — combien lourd ! — qui se maintiendrait dans le vide sans appui physique. C'est le renversement de la loi la plus universelle, qui règne le plus tyranniquement sur l'homme, qui domine tout appétit : l'amour purement humain a pour contre-partie inévitable l'aversion, et c'est cette contre-partie que la Grâce supprime, c'est de ce formidable obstacle à notre élévation qu'elle se sert pour hausser magnifiquement notre niveau moral, c'est de ce tremplin gigantesque qu'elle nous fait bondir dans les gouffres infinis de la Charité du Christ, c'est du bord horrible de cette crevasse insondable qu'elle nous précipite dans la journalière du Sacré-Cœur. C'est à ce point-là que tout le drame de notre sanctification se joue, car « l'amour chrétien des hommes est la pierre de touche de l'amour de Dieu ».)

LÉOPOLD LEVAUX.



Le Cercle Saint Jean de Capistran nous prie d'annoncer la conférence du R. P. Beaufays sur la Bienheureuse Thérèse de Lisieux, le mercredi 27 juin; ainsi que celle du Comte Carton de Wiart, Ministre d'Etat, sur le Congo d'aujourd'hui et de demain, le vendredi 29 juin à 8 1/2 h.; les deux conférences seront illustrées de projections lumineuses.



Pourquoi et comment former les États généraux⁽¹⁾

II.

Nous avons dit dans notre précédent article que les cahiers des États généraux prévoyaient la formation des États sur le triple plan de la famille, de la région, et de la corporation. De la famille et de la région nous avons brièvement parlé ; arrêtons-nous davantage au plan corporatif.

Entre l'idée corporative et l'idée de représentation des intérêts existe, disions-nous, un lien intime. En même temps que grandit et s'épanouit l'idée de la représentation des intérêts, la puissance de l'association s'affirme dans tous les domaines. L'individualisme, issu de la Réforme, transformé en religion sentimentale par Rousseau, officiellement reconnu par les gouvernements révolutionnaires, devient peu à peu suspect au cours des cinquante premières années du XIX^e siècle ; on y apporte des correctifs en attendant de la répudier ouvertement. Aujourd'hui, la restauration corporative bat son plein.

J'évoquais récemment les noms de Le Play et de la Tour du Pin. Rencontre heureuse, nullement fortuite : ces noms sont cités dans le premier fascicule des Cahiers. Or, leurs œuvres comptent parmi les plus solides réquisitoires qui aient été dressés au XIX^e siècle contre l'individualisme, parmi les plus convaincants plaidoyers qui aient été rédigés en faveur de l'association, du groupement corporatif.

* * *

Retraçant l'histoire du Mouvement pour les États généraux, les Cahiers (II, pp. 27-28) rappellent une lettre significative écrite par le marquis de la Tour du Pin en 1888 : « Reprenons nous-mêmes, disait-il, le mouvement de 1788, dans le sens où ils l'entreprirent, c'est-à-dire par des études sociales et politiques tendant au rétablissement d'une constitution nationale, faussée alors par les abus de l'ancien régime, et dont le besoin se fait sentir bien autrement encore aujourd'hui où la France est en pleine désorganisation sociale ; ces familles, corporations, communes, provinces, pays ont vu leurs droits naturels, aussi bien que leurs droits historiques, abandonnés à la tyrannie de l'État, et celui-ci livré, comme un mât de cocagne, aux joutes de politiciens d'aventure ».

Il ajoutait : « Que l'on ne rentre pas aujourd'hui dans ce cadre organique de la même façon, que dans une société plus complexe on donne une plus grande part à la diversité des fonctions et dans chaque groupement à chaque sorte d'entre elles, rien de plus rationnel. Mais rien ne le serait moins que de continuer à refuser à chaque sorte d'éléments et à chaque groupe de fonctions sociales la reconnaissance de son existence de fait, et par suite de son droit à l'existence légale et à la représentation politique... La question... est de savoir si le corps social ne se compose pas d'éléments permanents, qui doivent être organisés et représenter l'or-

ganisme général dans toutes les questions qui touchent à l'intérêt social ». Cette dernière phrase surtout est à relever ; elle pose nettement le principe de la représentation des intérêts.

La représentation doit être conçue sur le plan de la profession, non sur le plan de la classe, remarquent avec raison les rédacteurs des Cahiers. Que les intérêts de la classe se fassent jour dans le cadre professionnel : très bien, mais la primauté doit être reconnue à l'intérêt professionnel, à peine de verser dans l'anarchie. Il y a là une vérité que les faits quotidiens nous font toucher du doigt. Si les grèves, dont nous sommes les témoins attristés et plus ou moins les victimes, lèsent l'intérêt commun, c'est parce qu'elles tendent à mettre par-dessus tout l'intérêt de classe. L'intérêt professionnel est plus proche de l'intérêt général que ne l'est l'intérêt de classe. Le bien général est la synthèse de la prospérité poursuivie et acquise dans les différents départements professionnels.

Dans un manifeste du 29 septembre 1888, M. H. de Gailna d-Bancel le disait en termes fort justes : « Les professions libérales, agricoles, industrielles, commerciales résument l'activité du pays et constituent les forces sociales. A leurs représentants, réunis dans des associations professionnelles modernes, ou groupés accidentellement pour la circonstance, il appartient d'affirmer, avec éclat, les règles et les réformes qu'ils jugent nécessaires à l'existence, à la prospérité, à la loyauté de leurs professions, comme aussi à l'avenir et à la sécurité de leurs familles ». (Cahiers, I, pp. 26-27.)

L'idée demeura longtemps à l'état de force latente ; mais les multiples « semaines » organisées depuis peu lui ont donné corps et vie ; le public a pris nettement conscience de tout ce qu'elle recélait de fécondes promesses. « En 1922, le comité de liaison des grandes associations a demandé la participation des représentants des corporations aux travaux de la Commission des Économies. Au cours de ces dernières années, c'est dans cette direction que les efforts des rénovateurs se sont manifestés : action collective des Chambres de Commerce, création des Chambres de Métiers et des Chambres d'Agriculture, projet d'industrialisation de l'État de M. Henri Fayol, syndicalisme national de Probus, essai de constitution d'un Conseil économique national par divers groupes, Semaines économiques, projets de Parlement professionnel, États généraux demandés en même temps par M. de Monzie, par M. Henry de Jouvenel dans le *Matin*, par MM. Daudet et Valois dans l'*Action Française*, toutes ces initiatives tendent au même but. » (Cahiers, I, p. 14.)

Il serait aisé de recueillir des faits prouvant qu'en Belgique les esprits sont hantés des mêmes préoccupations.

Tandis que nous écrivions cet article, un ami nous adressait plusieurs numéros du journal *Le Rappel* où l'idée corporative éclatait en grands titres et s'exprimait en des articles d'un haut intérêt.

Sous la rubrique *Les professeurs d'athénée et l'État*, le journal du 18 mai disait : « Le personnel scolaire doit former un corps autonome, indépendant du gouvernement, possesseur d'un riche patrimoine, administrateur de ses propres revenus, élaborateur et contrôleur de ses directives et de ses méthodes » (1). Traitant de *la lutte contre l'immoralité*, le journal du 24 mai écrivait : « On se préoccupe en France

(1) Voir la *Revue catholique*, du 15 juin 1923.

(1) Cet article se trouve reproduit dans la *Revue Nova et Vetera*, n° 4 de la 5^e année (1923) ; il est signé N. W.

de créer un ordre de médecins analogue à l'ordre des avocats ou à l'ordre des notaires et qui contrôlerait s'ils exercent leur profession d'une manière honnête ».

A qui voudrait y prendre garde, les exemples s'offriraient en foule.

* * *

Sans doute, j'admets que l'on diffère d'avis quant à la formule à adopter en matière d'organisation corporative : on peut soutenir que la corporation doit être obligatoire et apporter en faveur de cette thèse d'excellents arguments ainsi que le fait M. Mathon dans son article sur la *corporation et les États professionnels* (*Cahiers*, I) ; on peut aussi prétendre que l'obligation est prématurée et que le régime de liberté doit être maintenu jusqu'à plus ample étude du problème : ce sont là questions de ménage. Remarquez d'ailleurs qu'en supposant la corporation obligatoire, la question demeure ouverte des pouvoirs qu'il convient de lui conférer ; M. Mathon a parfaitement raison de le noter. Son rapport s'éclaire des expériences faites au cours de la Semaine du blé ; il contient d'intéressantes suggestions en ce qui concerne la production et la vente du vin et du sucre.

Presque simultanément, Georges Valois, dans une de ses chroniques hebdomadaires de l'*Action Française* (7 mai), tirait argument de la Semaine française des P. T. T. ; il montrait comment de multiples et complexes problèmes s'éclaircissent, s'avèrent susceptibles de solutions aisées lorsqu'on prend soin de les dépouiller des impedimenta de la politique courante, quand on se donne la tâche de les examiner entre techniciens. Au fur et à mesure que les groupements corporatifs seront mieux organisés, ils auront le sentiment plus vif de leur valeur et de leur rôle social, ils expulseront les politiciens qui trop souvent aujourd'hui s'y introduisent pour les faire servir à leurs fins propres ou les utiliser dans un but de parti ; ils substitueront à ces politiciens parasites des autorités professionnelles ; ainsi les groupements corporatifs conserveront leur destination normale, ils poursuivront une fin appropriée à leur nature. Dans ce même article, Valois mettait en relief l'intervention heureuse d'individualités d'élite dans ces réunions corporatives, et leur influence possible pour l'assainissement de l'économie nationale, et ceci nous amenait à conclure une fois de plus à la vérité de cette idée chère à Le Play : que les « autorités professionnelles » sont appelées à être les « autorités sociales ».

« Désormais, écrivait Valois, à tous ceux qui demandent des précisions sur les États généraux, on pourra répondre : Premières précisions, la Semaine des P. T. T. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, contrairement à ce que

j'ai écrit ici même, les conflits d'intérêts sont beaucoup moins rudes dans les États que hors des États. Il y a eu deux ou trois choes d'intérêts assez vifs à la Semaine des P. T. T. La difficulté a été surmontée sans trop de peine. La raison est claire : les intérêts sont violents lorsqu'ils agissent dans l'ombre ou la pénombre, sans responsabilité, sous le couvert d'un déguisement. Lorsque, au contraire, ils sont obligés de se manifester à découvert, ils sont contraints d'accepter l'ajustement à d'autres intérêts ou leur soumission à l'intérêt général.... C'est une grande caractéristique de la nouvelle économie : un nombre considérable de hautes fonctions syndicales sont remplies « par ces hommes qui, il y a vingt ou trente ans, eussent été sollicités par la politique. Ces hommes jeunes, énergiques, ayant du goût pour la vie publique, sont appelés aujourd'hui par la vie syndicale ; ils sont destinés à y jouer un rôle de premier ordre ; ils y tiennent déjà une place importante. C'est un très grand bien pour le pays ».

* * *

Si l'on veut que cette organisation corporative soit un facteur de paix sociale, d'union des classes, de progrès général et non seulement de progrès matériel, elle doit être autre chose qu'une convergence d'appétits égoïstes, autre chose qu'un équilibre, plus ou moins instable, d'intérêts. Il faut qu'elle soit imprégnée de morale chrétienne, car il n'y a pour nous de morale pleinement cohérente, efficace et bienfaisante que la morale chrétienne. Seule elle est capable d'assurer la prédominance des mobiles supérieurs sur les instincts grossiers, de maintenir la préoccupation du bien général au-dessus des poussées particularistes. Aussi est-ce avec une joie profonde que nous avons lu dans les *Cahiers*, sous le titre : *Condition essentielle de la réforme* (I, pp. 53-54), ces lignes de M. Mathon :

« La crainte et l'amour de Dieu sont seuls capables de ramener les peuples et les hommes à la justice et à la charité. Ni l'instituteur ni le gendarme ne peuvent les remplacer.

Aucun système économique, social ou politique, n'est susceptible de ramener la paix et la prospérité sans cette base nécessaire. Comme l'a dit Le Play, les peuples ne sont heureux et prospères que dans la mesure où ils observent le Décalogue : parti incroyant, il est arrivé à cette conclusion après une enquête de vingt années dans toute l'Europe.

La corporation serait inhabile à nous rendre la prospérité, et la paix, si nous n'y apportions l'esprit chrétien. »

GEORGES LEGRAND,
Professeur d'économie sociale

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Jugements d'Henri Massis

Je ne saurais dire comme je le voudrais la joie intellectuelle, l'intense satisfaction d'âme que nous apporte le volume d'Henri Massis ainsi intitulé : *Jugements*. Enfin, voilà instauré le tribunal métaphy-

sique de la littérature, après lequel nous soupirions depuis longtemps, et les trois premiers auteurs qui comparaissent à cette barre, Renan, France, Barrès, sont cette fois jugés, sans légèreté mais sans pédantisme, sans complaisance mais sans acrimonie, d'après le code de l'intelligence, selon leur réelle valeur.

Henri Massis a carrément rompu en visière à la critique sans critère, à la critique impressionniste, subjective, fantaisiste, à celle des camarades et des lanceurs de prospectus, cela va de soi, à celle-là aussi qui

moralise mais sans atteindre la substance même du livre, à la critique qui analyse, décrit, ergote et discute, mais ne rend pas d'arrêt.

Pour s'asseoir sur ce siège, pour exercer cette judicature, il faut l'indépendance absolue du magistrat, la compétence du spécialiste, il faut une doctrine, une philosophie, ou plutôt la doctrine, la philosophie du métaphysicien. Ne dépendre d'aucune coterie pour garder sa conscience vierge de toute compromission, être à la page, au courant du sujet, de l'espèce, de la cause pour dresser un dossier complet, mais par dessus tout posséder les normes supérieures de la raison, de laquelle relèvent toutes les œuvres de l'esprit, pour en faire l'application ferme et loyale : voilà les conditions indispensables à l'exercice de cette fonction, et pas n'est besoin d'ajouter qu'elles sont rarement cumulées.

Rarissimes, les recenseurs qui, comme Barbey d'Aurevilly, envoient magnifiquement promener leur patron en refusant l'éloge sur commande. Innombrables les critiques incapables de contrôler les dires de leur auteur et souscrivant à tout ce qu'il raconte. Un échantillon entre mille et d'actualité : nous a-t-on assez corné aux oreilles que Pierre Loti avait découvert dans *Madame Chrysanthème* et autres bimbeloteries l'âme japonaise. Interrogez là-dessus un Nippon cultivé, tel, par exemple, le très distingué ambassadeur du Japon à Bruxelles, il vous rira au nez, il se révoltera, il vous dira le profond discrédit où le romancier français est tombé là-bas pour avoir stupidement caricaturé le Japonais dans ses peintures de mousmés-marionnettes (1).

Mais où défaut lamentablement la critique, et souvent la défaillance va jusqu'à la prévarication, c'est quand elle néglige de confronter l'œuvre littéraire avec l'éternelle vérité. La méthode qu'innove Henri Massis, la critique philosophique vient à son heure donner une réponse au grave avertissement du Saint-Office qui élève auprès des membres de l'épiscopat catholique cette énergique protestation :

« Il n'est pas rare que des écrivains, même considérés comme de bons catholiques, louent, exaltent, approuvent dans des journaux ou revues, des livres, écrits, peintures, sculptures, ou d'autres œuvres de l'esprit et de l'art, qui contreviennent à la doctrine ou au sens chrétien, ou même parfois qui ont été expressément condamnés par le Saint-Siège... Il est facile de comprendre toute la gravité du scandale qui en pourrait résulter pour les fidèles, au détriment de la foi et des mœurs ».

D'où vient cette abdication relevée même chez des catholiques ? Ils se croiraient perdus d'honneur, s'ils ne répétaient pas bénévolement les jugements qui ont cours dans la république des lettres et y ont force de loi. Il est passé en axiome qu'à peine d'être classé parmi les béotiens, il faut se pâmer d'admiration devant le génie de Renan, le divin dilettante à la phrase musicale et enchanteresse, devant le génie d'Anatole France parce qu'il a autant d'esprit que Voltaire et que la cadence de son style est harmonieuse, devant le génie de Barrès parce qu'il est vibrant de passion et que sa prose est une merveille d'art. Alors, à genoux devant l'élégant blasphémateur qui nous a donné un Jésus exquis de sa façon, devant l'épicurien sensuel qui a sauvé l'humanisme français de la barbarie du réalisme, devant le frémissant égotiste qui a remplacé le christianisme par la religion de la terre et des morts !

Reconnus comme maîtres à penser, proclamés conducteurs de l'opinion, vénéérés comme demi-dieux, ils ont vu des générations s'incliner successivement devant leur autorité et recevoir de leurs écrits les orientations de la vie. Sans doute, ils n'échappèrent point à la discussion, à la réfutation, voire à la condamnation de la part d'auteurs bien pensants, mais sans prise sur la masse, et n'appréhendant pas d'ailleurs dans un corps à corps énergique l'idée foncière de ces œuvres, ne lui mettant pas la main au collet, si j'ose dire avec la force impérieuse et irrésistible d'une logique souveraine.

C'est bientôt fait de crier au génie ! Mais de quoi donc est-il pétri ? Quelle idée, quel message, quelle révélation nous a-t-il apportés ? Citez-le à la barre de l'Intelligence et qu'elle prononce !

Voici un jeune maître, écouté des jeunes, bercé d'abord par le chant des sirènes, charmé d'abord lui aussi par les joueurs de flûte

(1) Il m'est agréable de constater que notre éminent collaborateur, M. le Chanoine Halflants s'est bien donné garde de tomber dans ce travers. Cf. *La littérature française au dix-neuvième siècle*, III, page 198 : « Il n'a pas l'air de soupçonner le Japon qui, quelques années plus tard, étonna l'Europe par le formidable développement de sa civilisation et l'énergie de sa vitalité nationale ».

puis redressé à l'école de Maritain, bardé de scolastique, armé du plus pur thomisme, décidé à interjeter appel des arrêts de l'opinion devant le tribunal de la philosophie. On lui fait grand accueil et dans le concert d'éloges il y a des dissonances qui ajoutent à l'harmonie. Dans un lourd feuillet du *Temps*, pensé par Homais, écrit par Bouffandeau, signé par Paul Souday, Henri Massis est accusé de *rabies theologica*, de rage théologique, et rien n'égale la sérénité de ses « jugements », accusé de condamner sans preuve l'auteur de la *Vie de Jésus*, et les preuves, aveux, citations de l'intéressé surabondent, accusé d'inexactitude et l'*Action française* a montré son béjame à l'accusateur, accusé enfin de contradictions et c'est Paul Souday lui-même qui patauge dans l'absurde.

* * *

Je voudrais donner ici quelques considérants de ces arrêts fondés en raison philosophique et libeller quelques conclusions, renvoyant le lecteur à ce maître livre pour la richesse des développements.

RENAN d'abord. L'historien fameux s'est préexisté dans le séminariste d'Issy et de Saint-Sulpice, et c'est bien dans ses débuts qui le contenaient tout entier en puissance qu'il fallait l'étudier. Vidée définitivement la question de sa défection cléricalle où ni l'hébreu ni l'exégèse n'ont eu, quoi qu'on en ait dit, aucune part. La foi manquait. Le jeune Breton, saisi par la fièvre romantique, mal défendu par un spiritualisme étriqué, l'éclectisme de Cousin, entraîné par sa sœur Henriette, était la proie désignée des idéologies germaniques. Il les devine, il les pressent, il les respire ensuite, il les absorbe, il s'identifie pour ainsi dire à l'évolutionnisme universel, au perpétuel devenir, et voilà trouvée la clef qui ouvre toutes les parties de son œuvre. Avec une pénétrante sagacité, Henri Massis nous montre Renan transposant toute l'histoire religieuse dans la philosophie d'Outre-Rhin, faisant passer dans le cycle hégélien Jésus-Christ, l'Évangile, l'Église, l'humanité, Dieu, terme suprême de l'évolution humaine. À l'aide d'une documentation nette, copieuse, apodictique, l'itinéraire de la pensée renanienne se déroule lumineusement à travers tous ses méandres : critique dissolvante, subjectivisme tyrannique et absorbant qui veut tout faire partir du moi, idéalisme hégélien qui lui fournit le cadre et la trame, finalisme panthéistique, et, pour synthétiser tout le trajet parcouru : rationalisme romantique ou romantisme de l'intelligence. Il n'est pas une page de Renan qui ne trouve là son explication. Romanisme jonglant avec les faits, subordonnant la vérité au caprice individuel, éliminant le surnaturel, effaçant le miracle parce qu'il ne rentre pas dans le système préconçu.

Artiste donc, tant qu'on voudra, mais ne soufflant que des bulles de savon, joliment irisées, et dissipées aussitôt.

ANATOLE FRANCE, éclairé à la lumière du même flambeau apparaît dans son érudition stérile, sa culture dépravante, son dilettantisme ironique et pervers « comme le plus bel exemple de la démission de l'intelligence » et du scepticisme impuissant. Le fond sur lequel roulent ses idées n'est autre que la conception pamassienne, l'hellénisme alexandrin de la décadence, en somme la vieille thèse qui a traîné chez tous les héritiers de Henri Heine et de Renan : l'Église a fait rétrograder le monde en tarissant par ses sombres doctrines la joie antique, en tuant par le remords la religion de la volupté. Les cultes anciens versaient à leurs adeptes l'ivresse du bonheur, le christianisme a empoisonné l'humanité par ses doctrines délétères et glacé nos âmes par l'effroi de l'infini.

Est-ce qu'il existe une plus piètre philosophie, plus radicalement fautive, plus condamnée par l'histoire et la psychologie ? La tristesse sainte de tout le paganisme gréco-romain, la joie est d'essence chrétienne. Henri Massis a beau jeu d'écarter la fantasmagorie des jolies nymphes et des hamadryades, la mascarade de la poétique périmée de l'antique Hellas et de montrer derrière cette féerie la terreur de l'inconnu, l'hostilité des déités jalouses dont le païen se croyait enveloppé. « Pauvre Grèce, s'écrie justement M^e Félix Faure-Goyau, comme on la méconnaît, quand on la croit satisfaite de son azur, de ses marbres, de ses roses. L'âme d'Hellas, elle ressemble à cette mer azurée qui baigne les côtes et les îles aux noms harmonieux, qui sourit et caresse à la surface, mais que les anciens nous disent être pleine d'écueils et de fumeraies ».

En réalité, France n'a pas su s'élever au-dessus de la conception naturaliste de la vie, il a revêtu du manteau chatoyant de l'humanisme la glorification du plaisir sensible dont la douleur est l'inévitable rançon, il ruine la raison, il tue l'acte intellectuel duquel procèdent le beau et le bien. Il s'est voué à l'*humanisme inhumain*, et, par un juste retour de l'immanente justice « cette vie tout entière consacrée à la

beauté périssable des choses s'achève dans une négation désolée » et les basses œuvres de la pornographie.

Qu'est-ce donc que MAURICE BARRÈS ? Un artiste incomparable agité des plus vifs instincts de noblesse et de grandeur, mais un incurable sceptique. On ne peut le comprendre sans se rappeler que piqué par le renanisme, il n'a jamais éliminé ce poison subtil, encore aggravé par le déterminisme de Taine, sans se rappeler aussi qu'il est resté persévérément fidèle à la philosophie de Kant, succéda dans sa jeunesse avec avidité.

Seule la critique doctrinale peut faire la lumière sur cette personnalité complexe et débrouiller l'écheveau de cette destinée. Ondoyant et divers, essentiellement protéiforme, il s'est morcelé en un grand nombre d'âmes, il a épousé indistinctement toutes les convictions et jusqu'aux plus hautes exaltations mystiques.

Henri Massis le suit d'étape en étape, ne se laissant jamais séduire par les prestiges de cet enchanteur de la plume, n'oubliant jamais que dans l'ordre des idées, c'est l'objet qui est maître.

La conception barrésienne de la vie semble coïncider avec la pensée traditionnelle française et catholique. Mais en quelle idéologie prétend-il la fonder ? La réponse exclut toute hésitation : par d'autres assises que l'idée individuelle et sentimentale. Sans aucun souci du fond des doctrines, uniquement attentif à l'élan qui pour lui fait la morale, il ne connaît que l'appel au cœur. Barrès ne croit pas à l'absolu, ni à la vérité, il doute de l'intelligence, il établit sur la pure sensibilité sa religion de la fidélité aux morts, de l'amour de la terre, de la continuité de la tradition. Sa méthode est inassimilable à la raison.

« La tradition, retrouvée par l'analyse du moi, n'est rien d'autre qu'une forme de démission de l'esprit... La terre et les morts, la soumission à l'ordre social nous apparaissent ici ce qu'ils sont en réalité : l'abdication de la pensée — et « devenir plus raisonnable » c'est pour cet ardent sceptique, « accepter que la vie n'a pas de sens ». Derrière l'acceptation de l'ordre traditionnel, dit encore Massis, on sent l'effroi d'une raison qui ne débouche que sur le néant, un dégoût du vrai dont le doute a empoisonné les sources ».

Comment finira Barrès, presque parvenu au terme de sa carrière ? Il y a trente ans déjà, Paul Bourget écrivait, après *Un homme libre* : « Un jour, M. Barrès prononcera la parole admirable de notre maître Michelet : *je ne peux pas me passer de Dieu*. Tous les dons si rares de sa noble nature seront alors éclairés et harmonisés. »

J. SCHYRGENS.



ITALIE

Pour garder le pouvoir

J'y suis, j'y reste. Ainsi pourrait se résumer une bonne partie des discours et des actes de Mussolini et du fascisme.

Faut-il le leur reprocher ? S'ils sont persuadés qu'en eux réside le salut de l'Italie, que celle-ci ne peut continuer à se relever et à reprendre confiance en elle-même que grâce à leur gouvernement, ils ont parfaitement raison de s'agripper énergiquement au gouvernail de l'Etat. Car le gouvernement qui succéderait à l'actuel serait probablement moins énergique que celui-ci. Et dût-il être une seconde marque de fascisme que Mussolini devrait encore s'opposer à son avènement par tous les moyens légitimes, car la continuité est une condition aussi indispensable à un bon gouvernement que la vigueur et que l'indépendance.

« J'y suis, j'y reste » peut paraître une proclamation bien vulgaire ; c'est un axiome politique, comme, dans beaucoup de cas, un principe de stratégie.

Ambition personnelle que tout cela, objectent les esprits critiques, défense d'intérêts personnels bien plus que sagesse politique et que patriotisme vigoureux ! Mais si c'était les deux à la fois. Si l'ambition de Mussolini et de tous les chefs du fascisme conspiraient avec leur patriotisme et avec le patriotisme collectif de la nation, ne toucherions-nous pas là au meilleur argument en faveur du régime. Les mauvais régimes sont ceux qui mettent en opposition les intérêts particuliers des législateurs et des gouvernants avec les intérêts du pays. Maurras ne démontre-t-il pas la supériorité de la monarchie par l'identification qu'elle établit des intérêts de la dynastie avec les intérêts permanents de la nation ?

Donc il n'y a pas lieu de critiquer pour eux-mêmes, les efforts que fait Mussolini afin de rester au pouvoir. Mais ce qu'il importe d'examiner, c'est la valeur du régime que l'on tâche ainsi de maintenir, et aussi la légitimité et l'efficacité probable des moyens employés dans ce but.

Nous soumettons aujourd'hui, aux lecteurs de la Revue quelques réflexions sur ce dernier point seulement. Mussolini et le fascisme prennent-ils les bonnes méthodes pour durer ? Leur pouvoir a-t-il des apparences de se consolider ? Que faut-il penser de cette crise du fascisme dont on a beaucoup parlé ces derniers temps ? Et comment apprécier de ce point de vue, le projet de loi électorale que le gouvernement d'Italie vient de soumettre à son Parlement ?

* * *

Il faut d'abord noter l'énergie avec laquelle Mussolini et tous les porte-parole du fascisme affirment leur volonté de se défendre contre toute tentative d'encercllement ou de renversement. Ils ne craignent pas, j'en suis persuadé, le sort du gouvernement Stamboulisky.

J'entends d'ici M. Mussolini répondre à ceux qui l'engageaient à voir un avertissement dans le coup d'Etat de Sofia : si vous croyez que je vais me laisser surprendre comme cet imbécile de Stamboulisky ; si vous pensez que le fascisme se laissera faire comme ce troupeau de paysans bulgares, vous êtes dans la plus profonde erreur. Nous avons la milice nationale. Si le gouvernement bulgare avait eu sa milice nationale, le malheur ne serait pas arrivé. Mais ne craignez pas la même chose pour le fascisme. Que ceux qui ont des inquiétudes se rassurent. Que ceux qui misent sur la chute du fascisme et parlent continuellement de crise du fascisme, prenant leurs désirs pour des réalités, que ceux-là s'arment de patience. Outre la milice nationale, ne pouvons-nous pas compter sur nos quinze cents mille syndiqués fascistes et sur les cinq cents mille membres de nos organisations politiques et sur les amis dévoués et enthousiastes que le fascisme et le gouvernement fasciste se sont faits dans le pays et dont le nombre grandit tous les jours.

La substance de cette tirade supposée se trouve dans le discours que M. Mussolini prononça au Sénat italien, la veille même du coup d'Etat bulgare.

Et il ajouta en toutes lettres : Que si nous n'avons pas suffisamment montré notre force, si les communistes, par exemple, n'ont pas suffisamment conscience, que s'ils sont encore en vie, c'est à la magnanimité des fascistes qu'ils le doivent, nous sommes prêts à réparer notre omission et nous en avons les moyens.

* * *

Mais la milice nationale et cette organisation de tout le parti fasciste en une sorte d'immense armée toujours prête à courir aux armes, sont-ils des moyens si aptes que le pense Mussolini, de garantir longue vie au fascisme et au gouvernement fasciste ? Il ne nous paraît pas.

Sans doute, les armes ont une efficacité immédiate irremplaçable, pour parer à un danger actuel. Mais le menace perpétuelle de la contrainte, l'affirmation et l'exaltation incessante de la force, finissent par enlever son prestige au droit et à la loi, et à l'autorité qui devrait en être la personnification.

L'idée même de l'Etat, société parfaite et souveraine, ne risque-t-elle pas d'être brouillée dans l'esprit public par la simple existence de la milice nationale ?

Seul l'Etat doit disposer de la force armée. C'est là une condition essentielle de l'ordre véritable et durable. Or la milice nationale est bien moins au service de l'Etat qu'au service d'un parti. Pour entrer dans la milice nationale, il faut être fasciste éprouvé. Le chef de la milice nationale n'est pas le roi d'Italie, commandant suprême de l'armée et de la marine, c'est M. Mussolini. On ne pouvait pas, prétend-il, mettre à la tête de cette armée spéciale, jaillie du sol italien par suite des circonstances exceptionnelles, le roi, qui symbolise la permanence et l'éternelle identité de la Patrie. Mais sa réponse, son excuse, est un aveu que la milice nationale est quelque chose d'hybride, comme une bande irrégulière qu'un gouvernement aurait la faiblesse de tolérer ou même de soudoyer.

Mauvaise réponse encore que celle donnée par M. Mussolini, dans son discours au Sénat, à propos des violences qui continuent à se commettre par les organismes fascistes.

Sans doute, dit-il, des conflits éclatent assez fréquemment entre fascistes et anti-fascistes. Mais il ne faut pas exagérer. A voir et à

entendre certains propagandistes de mauvaises nouvelles, lorsqu'un coup de revolver part dans un des vingt mille villages de l'Italie, vous jugeriez qu'ils viennent de recevoir en plein un obus de 420 !

Que si les rencontres se sont faites un peu plus fréquentes ces derniers temps, il faut attribuer la chose tout simplement à la reprise des séances parlementaires, dont les interpellations, les ardentès discussions et les interruptions parfois très vives et violentes ont leur répercussion dans l'âme populaire, sensible et passionnée.

— Êtes-vous bien sûr, M. Mussolini, que les coups de revolvers et les coups de bâtons et autres violences soient si naturellement déclenchées par le simple écho des débats parlementaires ? Quelle relation peut-il y avoir entre les discussions de la Chambre et la pression qui continue à s'exercer, dans certaines régions, sur les administrations communales ou provinciales populaires, dont plusieurs ont été aculées, naguère encore, à démissionner ? Et pourquoi ces violences qu'on t subies tout récemment — ici nous pourrions donner des faits, des dates, des noms de témoins autorisés — de nombreux groupes, non seulement de la Fédération italienne des syndicats chrétiens, concurrents des syndicats fascistes mais de l'Association catholique de la Jeunesse italienne, que le fascisme devrait plutôt protéger et favoriser pour être fidèle aux protestations de son chef envers le catholicisme, valeur morale de première importance pour la reconstruction nationale ?

M. Mussolini manque de loyauté en diminuant l'importance de ces actes de violence et en voulant les faire passer pour la répercussion toute naturelle du choc des idées à la Chambre des représentants.

C'est bien ailleurs qu'il faut chercher l'explication de cette persistance de violences illégales et criminelles du fascisme, particulièrement contre les organisations populaires et syndicales chrétiennes et même contre les groupes d'action catholique. M. Mussolini a récemment écrit aux dirigeants du parti libéral, qui s'étaient plaints, eux aussi, — oh combien discrètement ! — de certaines violences : « Mes chers amis, il faut vous en prendre à vous-mêmes ; dans certaines régions et dans certaines localités, libéraux et fascistes s'entendent et collaborent comme des frères, ailleurs, malgré nos efforts et tous les conseils de modération que nous prodiguons à nos hommes, les conflits éclatent tout seuls ; d'où vient ? de ce que le parti libéral est multicolore et disparate ; faites l'unité de votre parti et je vous garantis le meilleur accord avec le fascisme. » Sans hésiter, je retourne le compliment à Mussolini et au fascisme. Pourquoi les groupements catholiques, ici, n'ont-ils qu'à se louer des fascistes et, là, ont-ils tant de raisons de s'en plaindre ? Parce que le fascisme lui aussi, quoi qu'il paraisse, est un composé fort hétéroclite. Parmi les plus ardents fascistes d'aujourd'hui, combien, il y a deux ans, étaient encore libéraux socialistes, anticléricaux, combien le sont restés, si pas politiquement et socialement, philosophiquement et foncièrement ?

Telle est, nous semble-t-il la principale raison des excès fascistes au sujet desquels Mussolini a servi à la Haute Assemblée du royaume quelques traits d'esprit et une explication qui ne tient pas.

Notez que nous ne parlons pas ici des violences fascistes pour en tirer un argument contre le régime. Que nos lecteurs veuillent bien se rappeler le sujet de cet article. Le fascisme s'y prend-il bien pour garder le pouvoir ?

Nous croyons que cette contrainte exercée par tout le parti fasciste sur le reste de la nation, si elle a, comme la milice nationale, un résultat immédiat de sécurité et de liberté pour le gouvernement, ne peut manquer de nuire, à la longue, dans l'âme populaire, au respect de la loi ; et, encore une fois, c'est là un sentiment dont il serait bien plus politique de se servir que de l'énerver.

Cette faute à l'égard de la légalité et des prérogatives de l'État frappe d'autant plus l'observateur que le fascisme a voulu restaurer en Italie et a restauré, en effet, du moins partiellement et temporairement, l'ordre et l'autorité. Ce dont tous les amis de l'Italie lui sont reconnaissants. Mais ils regrettent d'autant plus qu'il n'ait pas su faire converger et collaborer la force et le droit, la contrainte nécessaire et la loi.

* * *

On dira peut-être que ce n'est pas la faute du fascisme, mais celle de la constitution et des lois italiennes, qui ne s'accroissent pas d'un gouvernement digne de ce nom. Dans ce cas, il faut les modifier au plus tôt. Et ici, nous serions tenté de reprocher à Mussolini de ne pas être assez hardi, assez vigoureux.

Voici, par exemple, les grandes lignes de la loi électorale qu'il vient de présenter à la Chambre.

Le système électorale actuellement en vigueur est la représentation proportionnelle. L'Italie en est redevable au Parti populaire. C'est, en effet, le système qui correspond le mieux aux conceptions et aux sentiments de tous les démocrates sincères, non seulement de ceux qui admettent et qui professent le dogme de la souveraineté populaire, mais également de ceux qui estiment au moins que les pouvoirs doivent émaner de la Nation et que le Parlement et le Gouvernement doivent être faits avec la plus grande exactitude possible à l'image du pays. Le Parti populaire reste fidèle au principe de la représentation proportionnelle et il votera en bloc contre le projet du gouvernement. Ajoutons que le suffrage universel tel qu'il est pratiqué, le suffrage universel pur et simple et inorganisé ne répond aucunement à l'idéal et au programme du Parti populaire. Ce qu'il espère et ce qu'il tâche à réaliser, c'est la représentation proportionnelle des intérêts bien plus que des opinions, des groupes naturels (famille, profession etc...), bien plus que des individus, poussière inconsistante que se disputent les courants de propagande politique et électorale.

Et sans doute, si le Parlement était une assemblée purement consultative ayant pour mission de représenter et de défendre auprès du gouvernement tous les intérêts dont celui-ci doit tenir compte pour servir utilement les intérêts généraux du pays, si le Parlement n'était pas un Parlement législatif, s'il n'était pas le maître, en dernière analyse, du gouvernement, si nous avions affaire, non pas à des Chambres législatives, mais à des États généraux, il semble que la représentation proportionnelle serait le système idéal. Mais les Chambres doivent légiférer. Et nous voyons que la représentation proportionnelle crée des assemblées qui légifèrent parfois bien péniblement. Mais les Chambres créent et soutiennent ou renversent les gouvernements. Et l'on sait la fragilité des combinaisons politiques auxquelles on est acculé par suite de la représentation proportionnelle des partis. Bloc national, coalition, gouvernement bi- ou tri-partite, tout cela, à juste titre, ne dit rien qui vaille à M. Mussolini. Il ne tient pas plus à tomber comme M. Theunis ou à trébucher comme M. Poincaré, qu'à finir comme M. Stamboulsky.

Et il commence par abattre la représentation proportionnelle. D'après le système qu'il préconise, à la liste qui aura obtenu plus de voix que n'importe quelle autre liste, seront conférés les deux tiers de mandats. Supposons qu'une liste, la liste fasciste, par exemple, réunisse environ le tiers des voix, et que la liste populaire n'en obtienne qu'un peu moins, tandis que la liste socialiste et la liste libérale n'atteignent même pas le quart ; les deux tiers des sièges seraient attribués aux fascistes, et le dernier tiers serait partagé entre les trois autres partis proportionnellement à leur nombre de voix.

La détermination de la liste prévalente se fera, non pas d'après les résultats électoraux de chaque circonscription, mais d'après ceux de l'ensemble du pays. Autrement, le hasard des combinaisons pourrait causer les surprises les plus invraisemblables.

L'Italie ne fait donc plus, en quelque sorte, qu'une vaste circonscription électorale. Nous disons en quelque sorte, car les anciennes circonscriptions jouent encore leur rôle dans la présentation des candidats et dans la répartition des sièges, aussi bien de la liste prévalente que des listes minoritaires. Lorsque les sommes nationales des votes auront désigné la liste victorieuse, voici comment seront répartis les sièges. Le chiffre électorale de la liste qui prend le pouvoir sera divisé par le nombre de sièges qui lui sont dévolus. — Il va de soi que si cette liste avait obtenu à elle seule plus des deux tiers des voix, elle recevrait également plus des deux tiers des sièges. Dans ce cas, on appliquerait purement et simplement la répartition proportionnelle. — Donc, première opération : division du nombre de voix de la liste majoritaire par le nombre de sièges auquel elle a droit. Le résultat de cette division est le quotient électorale de la liste majoritaire. Deuxième opération : division successive, par le quotient électorale, des nombres de voix que la liste en question a obtenu dans les diverses circonscriptions électorales. Les nouveaux quotients marquent les nombres d'élus de la liste dans chaque circonscription. Si tous les sièges, cependant, n'étaient pas répartis par cette première série d'opérations, la distribution serait achevée, selon le procédé courant, d'après l'importance des restes électoraux, c'est-à-dire des restes de division des chiffres électoraux de chaque circonscription par le quotient électorale.

Voilà donc répartis les sièges de la liste principale. La suite des opérations n'est plus qu'un jeu.

Le nombre de sièges à répartir entre les listes minoritaires, dans une circonscription quelconque est évidemment la différence entre le nombre total des sièges attribués à cette circonscription et le nombre de la

liste majoritaire. Et le partage de ces pauvres restes entre les listes évincées se fait par le système de la répartition proportionnelle.

* * *

Cette loi électorale est-elle de nature à maintenir indéfiniment le gouvernement fasciste au pouvoir ?

Elle donnera un gouvernement fasciste à l'Italie tant que le parti fasciste restera puissant, uni, discipliné, enthousiaste, et qu'il galvanisera l'opinion publique italienne et qu'il opprimerà les autres partis et les autres tendances politiques. Mais après ? Et combien de temps cela va-t-il durer ?

— Après ? Le gouvernement fasciste gouvernera sans le Parlement et contre le Parlement, comme il l'a si bien fait jusqu'ici.

— Hélas ! pour gouverner sans le Parlement et contre le Parlement, pour dissoudre, voire supprimer le Parlement, le gouvernement fasciste dépend totalement du parti fasciste. C'est sa force et en même temps sa faiblesse.

Tant qu'un chef prestigieux comme Mussolini tiendra bien en main la parti fasciste et la milice nationale, tant que la discipline fasciste conservera la rigueur, j'allais dire la ferveur, et l'enthousiasme quasi mythique des premiers jours, il est clair qu'aucun mouvement politique opposé au fascisme ne pourra jamais prendre une grande ampleur, et que les dictateurs fascistes gouverneront la nation sans crainte et sans entraves.

Mais c'est là précisément que gît la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité. Elle n'est pas, pour le parti fasciste, de gouverner le pays, mais, pour les chefs de parti fasciste, de contenir et de conduire celui-ci. A moins que d'y introduire la dictature au second degré, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire à moins que le parti dictateur n'ait à son tour ses dictateurs.

La solution a été proposée récemment par le député Farinacci. « Maître, écrit-il dans son journal *Cremona Nuova* en s'adressant à Mussolini, consentez donc à être le dictateur du fascisme. Pour nous, fascistes, vous n'êtes pas un homme, vous n'êtes pas un mortel. Vous êtes un être surnaturel, vous êtes la personnification de notre idéal, le plus étonnant symbole de la Patrie. Ah ! commandez-nous. Imposez à vos troupes une discipline de fer, une discipline inflexible, une discipline absolue. On vous jure obéissance. Pour ma part, je m'engage à marcher, dussé-je être du peloton d'exécution, que vous constituerez pour l'épuration du fascisme, pour le châtiement de ses membres indignes et perturbateurs ».

Mais le moyen d'établir une pareille dictature dans un organisme composé de volontaires dont chacun peut sortir quand bon lui semble ?

Et qu'on n'objecte pas qu'en cas de défaillance du parti fasciste, le gouvernement pourra s'appuyer sur la milice nationale, dans laquelle règne une discipline militaire.

Lorsque le parti fasciste se disloquera, lorsque les dissensions auxquelles nous venons d'assister, particulièrement en Campanie, se seront multipliées et généralisées — les amis et les admirateurs du fascisme reprochent souvent aux démocrates de croire en la bonté et en la perfectibilité humaines au point de nier, équivalement, le péché originel, mais supposeraient-ils que les fascistes en sont exempts, eux, du péché originel, pour croire que cet immense organisme, reposant sur le sentiment patriotique et le désintéressement de ses centaines de mille partisans, va tenir indéfiniment ? — lorsque donc le parti fasciste s'effritera, la milice nationale, qui est formée de volontaires fascistes, ne peut manquer ni tarder elle-même de se désagréger.

* * *

La nouvelle loi électorale italienne donne la garantie d'un gouvernement homogène et beaucoup plus stable que le système de la représentation proportionnelle. Mais elle ne libère pas le gouvernement du parti fasciste. Mussolini n'est pas aussi libre qu'il le proclame. Comme les gouvernements démocratiques, il dépend de ceux qui lui ont donné et qui lui gardent le pouvoir, et cette dépendance ne peut manquer de se faire sentir de plus en plus lourdement.

Le dictateur est-il incapable de concevoir ou de faire admettre les institutions libératrices qui, selon les vœux des nationalistes réactionnaires, sortiraient le pays du parlementarisme et du libéralisme et de la démocratie ? Ou faut-il lui faire confiance et supposer qu'il procédera sagement par étapes ?

Malgré moi, le mot de don Sturzo me revient à l'esprit : « Mussolini a manqué son coup d'Etat pour n'avoir pas été suffisamment révolutionnaire. L'esprit de l'Italie est changé, mais ses institutions ne sont pas renouvelées ni ses cadres reconstruits. La révolution fasciste est encore à faire. »

LOUIS PICARD.

FRANCE

La nouvelle génération de poètes

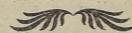
De Ch. Maurras, dans la Revue Universelle du 15 juin, cette conclusion d'une réponse à l'« Enquête sur les maîtres de la jeune littérature », menée par MM. Henri Rambaud et Pierre Varillon :

« La nouveauté des jugements par sa verdeur et sa fraîcheur, a son mérite. Mais, chers amis, vos jeunes gens qui vieilliront ne me défendront pas de leur faire l'éloge de l'ancienneté quand ses épaules florissantes nous apportent tout l'auguste poids de la tradition.

Ce n'est plus le cas de vous demander : qu'allez-vous faire de cet apport sacré ? Vous avez résolu le problème pratiquement. Peut-être y a-t-il lieu d'en dégager la tendance générale. Mais elle est bien simple ! Je ne vous conseillerai pas de briser les coffres et les urnes pour laisser s'enfuir dans le sable et le blé et le vin. Je ne vous dirai pas davantage : prenez tout, tout est bon et transmettez, tel quel, ce qui vous a été transmis. Car, dans ce tout, il y a des riens. Il y a les quantités négatives. Il y a les nuées des Droits de l'Homme, l'aberration du *Dernier jour d'un condamné*, la stérilité contrôlée de la préface de *Cromwell*. Idées fausses, fausses beautés, l'héritage comporte un certain passif, peut-être nuisible. Pour commencer, déduisez-le, défalquez-le. Vous avez détruit la vaine association de mots qui identifiait Révolution et Intelligence. Il ne vaudrait pas mieux d'identifier Intelligence et Tradition brute. La méthode qui me sembla toujours la mieux accordée aux lois de la vie, l'empirisme organisateur, n'a jamais dérivé un quitus général au « bloc » de ce que les Pères ont fait. En accordant à leurs personnes un respect pieux, l'esprit critique se réserve les œuvres et les idées. Mais l'esprit critique voit clair, l'esprit révolutionnaire ne sait pas regarder : *Du passé faisons table rase*, dit sa chanson. Je hais ce programme de destruction sauvage. Non, point de table rase, mais la voie libre. Recevez, accueillez, acceptez le passé, sous condition de l'inventorier avec soin, et assurez ainsi toute liberté de bien faire. Vous se ez plus forts pour mater la liberté du mal. Conservant ce qui est bien, vous pourrez entreprendre de faire mieux. N'écoutez pas les sots qui soutiennent que tout est dit ou fait, car tant de belles choses sont possibles encore ! Dans quel ordre ? Dans tous. Sur quel plan ? Le plan de la pensée, le plan de l'action. On sent leur différence, on n'en voit plus les oppositions.

Poésie, politique, par leurs racines éloignées, ont des règles communes. J'entends bien le frisson d'horreur que l'action politique inspire à des âmes fines ! M. de Montherlant n'a pas tout à fait tort de blâmer une course trop prolongée, hors des temples sereins. Est-ce qu'il a tout à fait raison ? Oui, les idées, les mots sont moins salissants et plus souples, et plus obéissants que ces intérêts, ces passions, et surtout ces erreurs des hommes si cruellement mélangées et comme dégoûtantes de vérités mal vues ! Cependant ce chaos est toujours le père de tout. C'est de là que s'élèvent les réussites de la pensée et de l'art, c'est de la pacification, de la mise en ordre du trouble que sortent les plus belles mesures du poète. Nos délicats sont malheureux ! Je les avertis qu'ils seront plus malheureux encore s'ils laissent aux autres le soin de politiquer à leur place et à leurs dépens. La Barbarie est là, dehors, dedans, et partout.

Mais, comme la poésie, la politique veut être ordonnée : vigoureuse, passionnée, violente même, mais ordonnée, procédant d'une idée certaine, s'appliquant au réel, en observant les lois. C'est l'emploi de facultés que chacun reconnaît à la jeunesse contemporaine. « Belle jeunesse », dit l'un de vous. Que c'est vrai ! Une génération qui compte les Drieu La Rochelle et les Pierre Benoît, les Azaïs et les Marsan, les Longnon et les Pize, les Dorgelés et les Cocteau, témoigne clairement qu'elle a de la vie, de la force à revendre, et ses premiers porteparole distinguent la nécessité de discipliner l'énergie pour assurer le rendement : la dispersion l'inquiète, la divagation l'horripile, elle cherche un esprit. Pascal en conclurait qu'elle l'a trouvé. Je ne suis pas assez pascalien pour exprimer autre chose que mon sentiment très vif d'un augure très favorable, avec tous les souhaits d'un cœur reconnaissant que je vous prie, mes chers amis, de vouloir bien accepter comme les voilà, débordant de votre espérance. »



Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

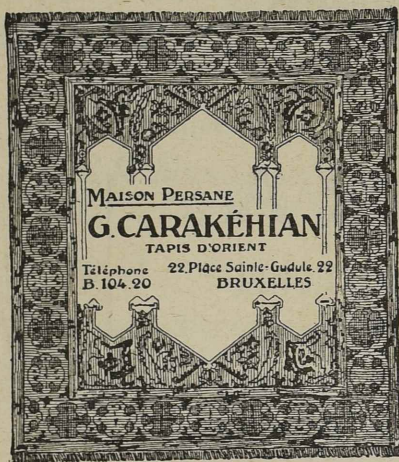
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et
les accidents
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Écuyer

**Soleil
ou
pluie
"NUGGET"
lait**

| | | |
|----------------------------|---|-------------------------------|
| Typographie — Lithographie | VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur Maison fondée en 1733 | Papeterie — Maroquinerie |
| FABRIQUE DE REGISTRES | François VANNES Successeur | COPIE-LETRES |
| Articles de Bureau | 13, rue de la Colline, Bruxelles TÉL. 227.64 | Chapelets — Livres de prières |
| | USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN | |

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS